



# Diagnostic du territoire PETR Pays d'Armagnac

En vue de l'élaboration du projet de territoire



*Pays d'Armagnac*

Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

# Sommaire

- Introduction.....p.3
- Dynamiques de population et attractivité.....p.5
- Emplois et activités.....p.12
- Urbanisme, habitat et logement.....p.20
- Risques naturels et technologiques.....p.26
- Services.....p.31
- Tourisme et culture.....p.41
- Environnement et paysages.....p.46
- Agriculture.....p.58

# Introduction

Ce document vise à porter à connaissance un portrait de territoire, associé à une lecture des enjeux qui en découlent, et de les mettre en regard des productions en atelier par les acteurs eux-mêmes. Il s'agit donc d'un diagnostic socio-technique. En tant que diagnostic de territoire global, visant à guider l'élaboration du projet de territoire, il ne constitue pas un document technique détaillé sur chaque thématique, mais rassemble les éléments clés disponibles ou mis à jour avec les statistiques plus récentes disponibles. Il vise à montrer ce qui rend le territoire du PETR singulier, en analysant également les points communs et distinctions entre chaque EPCI le constituant.

De plus, il requestionne les ambitions du précédent projet de territoire au regard de ces données clés.

Pour la réalisation de ce diagnostic, outre les données statistiques libres et couramment utilisées, nous avons repris des éléments issus des documents suivants :

- L'inventaire des paysages du Gers (2002)
- Diagnostic du PCAET porté par le PETR (2019)
- Projet de territoire 2015/2020 (2015)
- Diagnostic du SCoT de Gascogne (2018)
- Projet alimentaire de territoire (2020)
- Profil Agricole du PETR par la Chambre d'agriculture du Gers (2018)
- Schéma des services à la population (2010)
- Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics du Gers (2018)
- État des lieux de l'offre et de l'organisation touristiques en Pays d'Armagnac (2013)
- Plan d'action CTE « Écologie et compétitivité territoriale en Armagnac ECOTERRA »

# Introduction

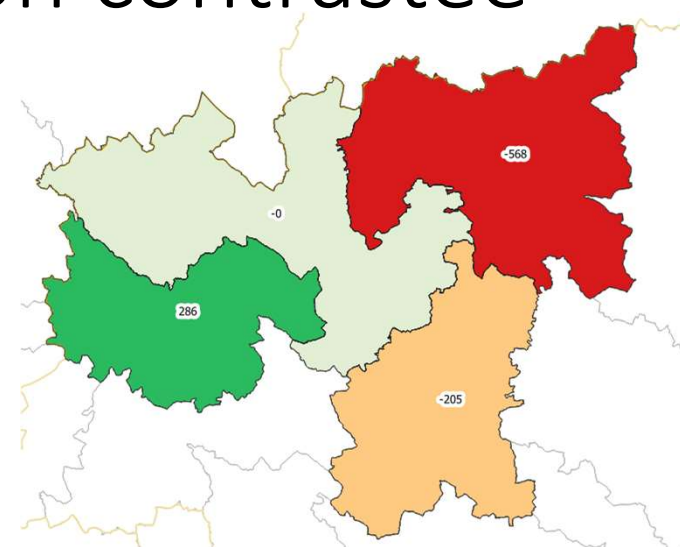
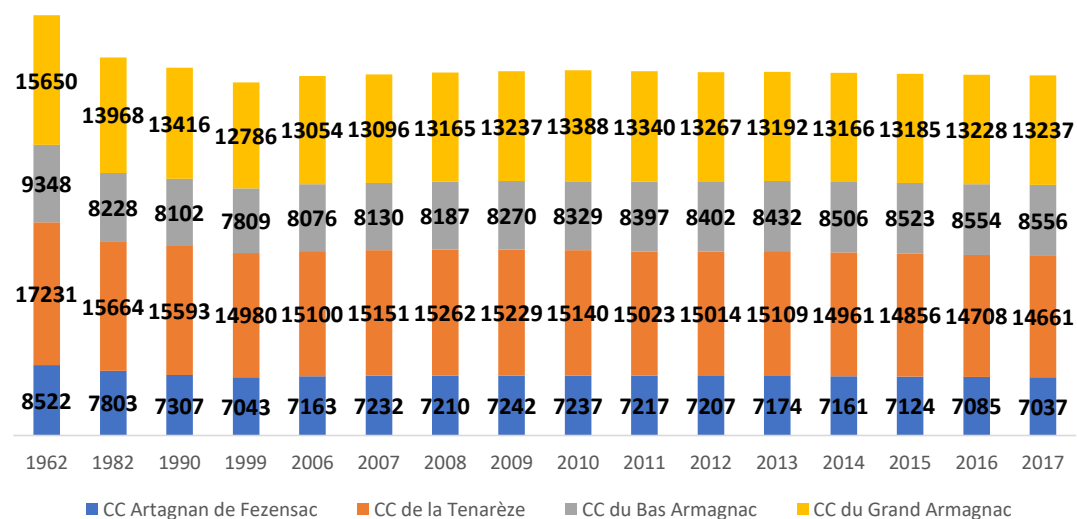
En complément, 14 entretiens ont été réalisés avec les institutions suivantes :

- Le Président du PETR et les 4 EPCI du territoire
- Les mairies de Condom et Nogaro
- La Région Occitanie
- Le SCoT
- Le CAUE 32
- Le CDT
- La chambre d'agriculture
- Gers Développement
- Le SDEG

Ces entretiens d'une heure environ chacun, visaient essentiellement à recueillir des éléments de diagnostic du territoire (forces, faiblesses) et du fonctionnement de l'institution PETR, des ressources bibliographiques, et des éléments de prospective territoriale.

# Dynamique de population et attractivité

# Une évolution de population contrastée



Évolution de la population entre 2009 et 2017

Source Insee EP

Après un fort déclin avant les 90, puis une légère croissance démographique au début des années 2000, la population décroît à nouveau sur les 10 dernières années.

Le déclin est marqué fortement sur l'est et notamment la Ténarèze, alors que Bas et Grand Armagnac connaissent une stabilité voire une croissance de population.

# Un territoire attractif mais vieillissant

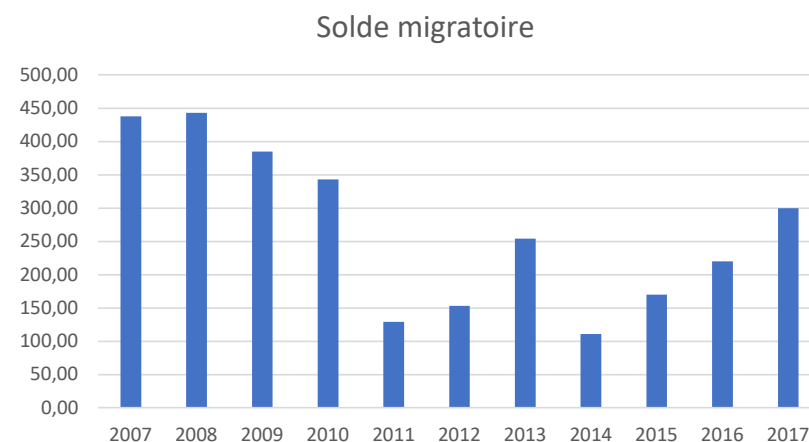
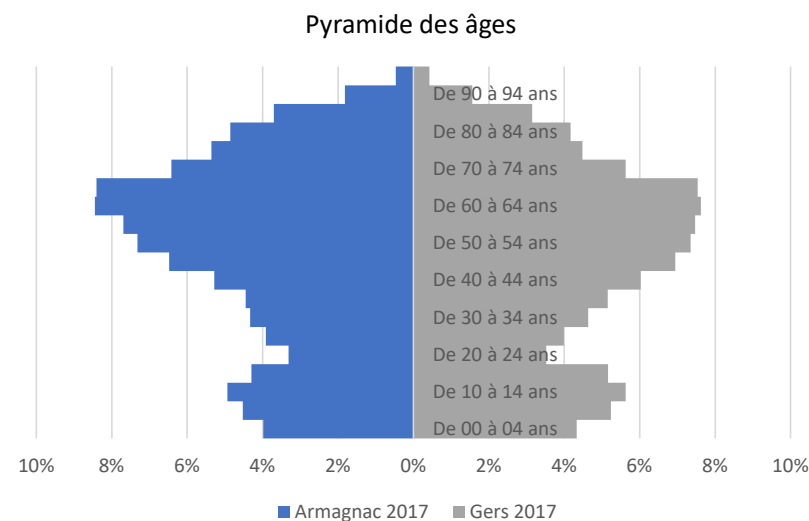
	Solde naturel	Solde migratoire	Total
CC Artagnan de Fezensac	-579,00	384,00	<b>-195,00</b>
CC de la Tenarèze	-840,00	350,00	<b>-490,00</b>
CC du Bas Armagnac	-371,00	797,00	<b>426,00</b>
CC du Grand Armagnac	-836,00	977,00	<b>141,00</b>
<b>PETR</b>	<b>-2626,00</b>	<b>2508,00</b>	<b>-118,00</b>

Évolution de 2007 à 2017 (en nbre d'habitants)

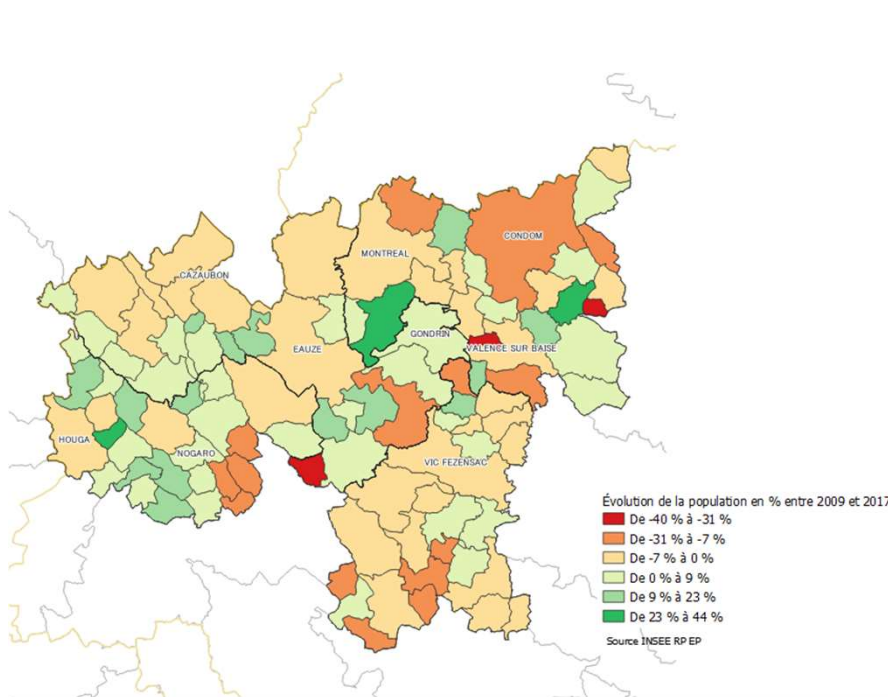
**Un territoire attractif** (2 508 nouveaux installés en 10 ans) mais contrebalancé par un solde naturel très négatif

Une **attractivité qui ralentit** depuis les années 2010

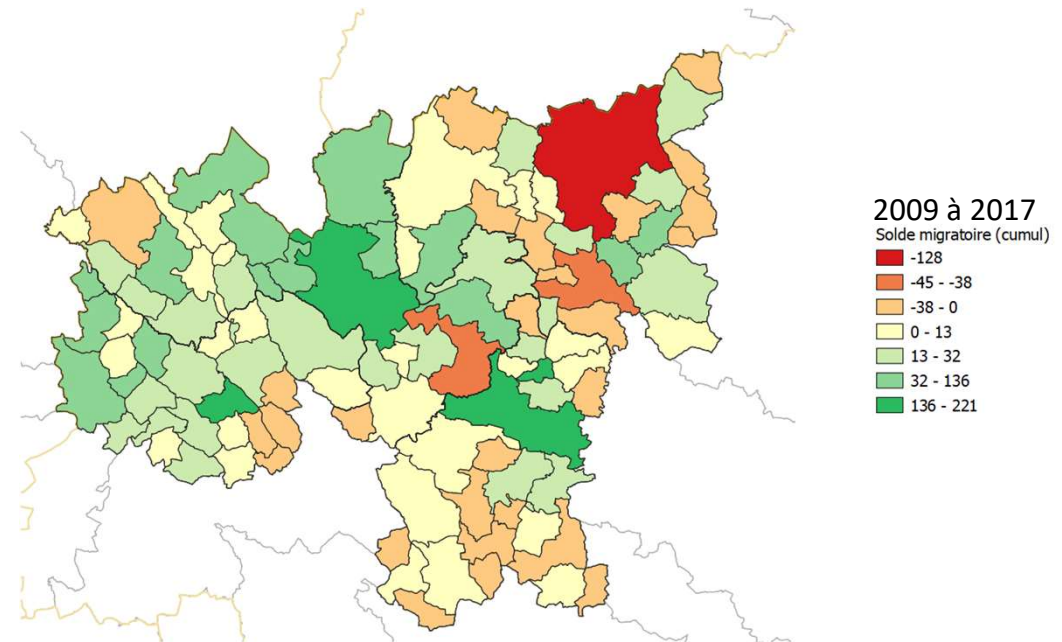
Un **indice de vieillesse** passé de 1,06 en 1990 à 1,47 à 2007 puis 1,75 en 2017, plus marqué que dans le reste du département



# Une attractivité inégalement répartie



La Ténarèze, EPCI le plus peuplé, attire moins et connaît les plus grosses pertes (- 607 habitants pour Condom de 2009 à 2017), y compris en solde migratoire

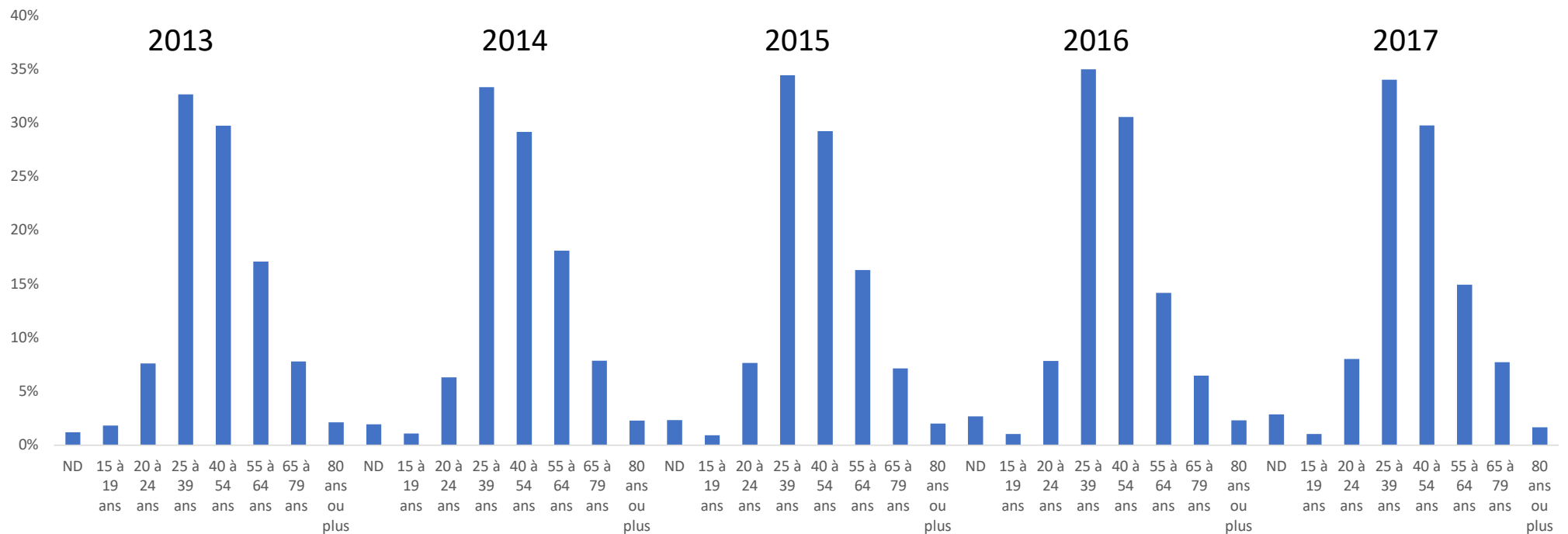


Des bourgs centres du Bas et Grand Armagnac et leur périphérie très attractifs (Eauze, Nogaro), ainsi que Vic-Fezensac  
Lannepax et Beaucaire font partie des villages avec un solde migratoire les plus négatifs



# Une attractivité pas uniquement tournée vers les seniors

Répartition par âge des nouveaux arrivants de 2013 à 2017 sur le PETR

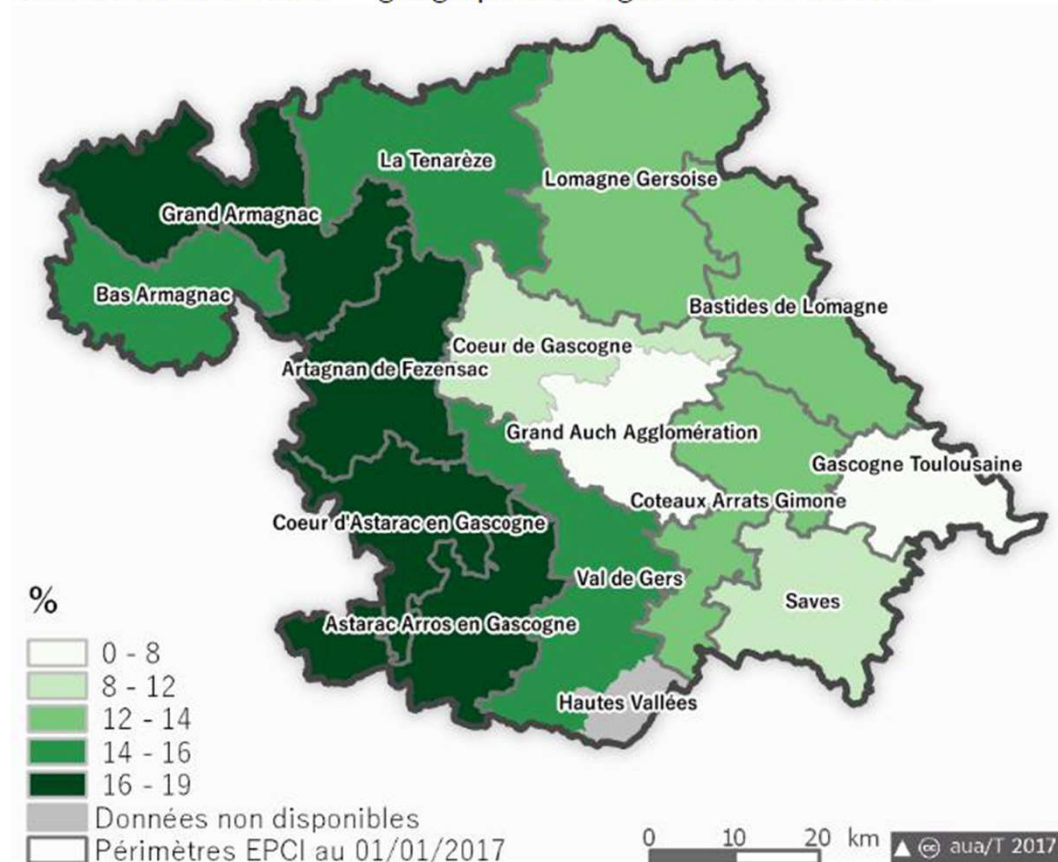


La majorité des nouveaux arrivants sur le PETR sont dans la tranche 25-54 ans, d'où un enjeu d'attractivité renforcée sur cette cible et de maintien de la population présente.

# Une population socialement fragile

## Taux de pauvreté par EPCI en 2014

Source : FiLoSoFi 2014 - géographie en vigueur au 01/01/2015



Le Pays d'Armagnac présente une série d'indicateurs traduisant une fragilité économique et sociale des ménages :

- Un profil d'actifs peu qualifiés : les ouvriers et les employés représentent 53% des actifs et les agriculteurs 11% et les non diplômés représentent 39% des actifs.
  - Le nombre de ménages imposés est inférieur à la moyenne du Gers
  - Le nombre de salariés en CDD se monte à 14 % des emplois, et l'activité agricole, notamment la viticulture, mobilise un nombre important d'emplois saisonniers.
  - Les revenus sont plus faibles de 7% que la moyenne du Gers, et le nombre de ménages pauvres et d'allocataires de retraites ou de pensions plus important
  - Les communes de Condom et d'Eauze sont particulièrement concernées par les fragilités sociales (respectivement 20,3 % et 18,7 % de taux de pauvreté).
- Ces fragilités associées à une population vieillissante questionnent également l'accès aux services pour ce public (hébergement, soins, mobilité...)

# Points clés et enjeux

## À retenir

- Une fracture marquée entre attractivité et croissance démographique à l'ouest (CCBA) et déprise forte à l'est (Ténarèze et CCAF)
- Une population vieillissante qui ne permet pas le renouvellement de population (solde naturel très négatif)
- Un profil de population relativement plus précaire qu'ailleurs, mais une connaissance qui s'améliore (CTG avec les CAF dans les EPCI)
- Un territoire relativement enclavé, avec des attractions de pôles différents (Auch-Toulouse, Mont-de-Marsan-Bordeaux, Agen...) mais des accessibilités (réelles ou vécues) inégales sur le territoire

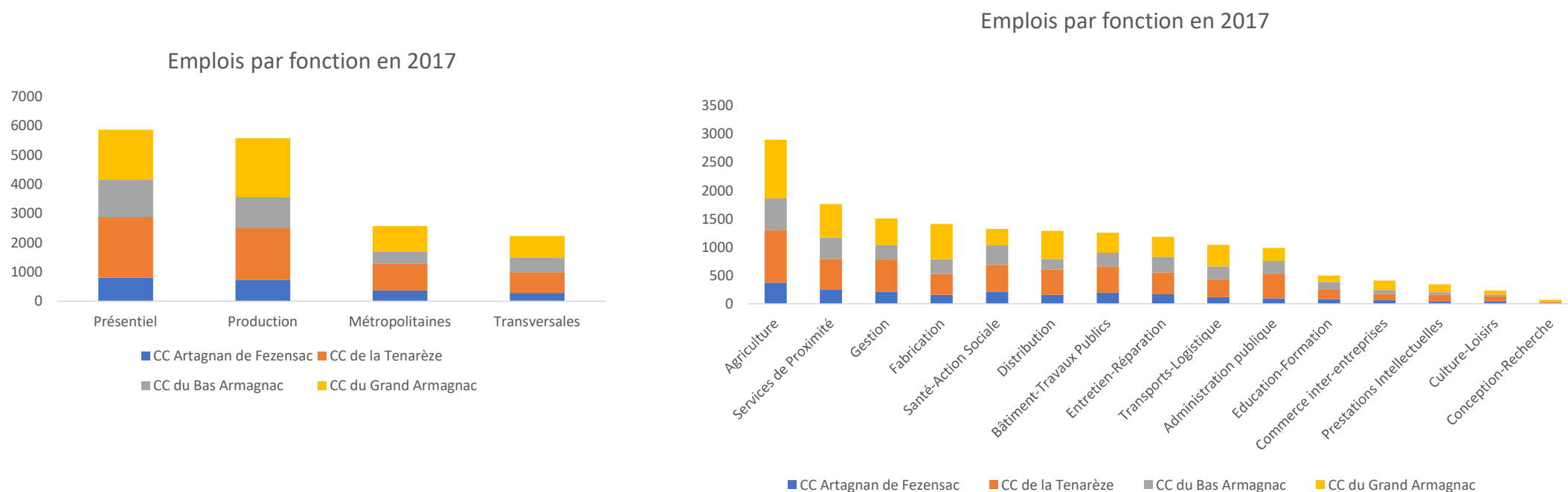
## Enjeux

(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- **Renforcement de l'attractivité des jeunes actifs et des familles**
- Accompagnement du vieillissement de la population en matière de services et de maintien à domicile
- **Définition et valorisation de l'identité Armagnac à travers ses « marqueurs » et ses ressources**
- **Amélioration de l'accessibilité du territoire et des déplacements internes**

# Emploi et activités

# Une économie présenteielle, portée par l'agriculture en perte de vitesse

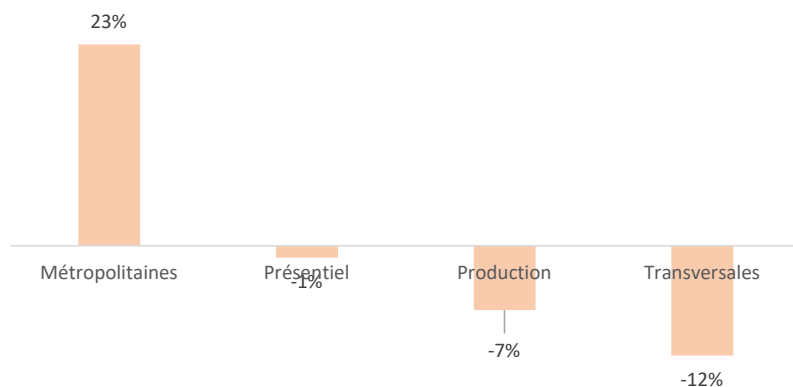


L'agriculture reste le premier employeur mais a perdu 10 % d'emplois entre 2008 et 2017, tout comme les services de proximité.

La part d'emplois non salarié est à 25 % et l'emploi privé ne représente que 41 % de l'ensemble des emplois.

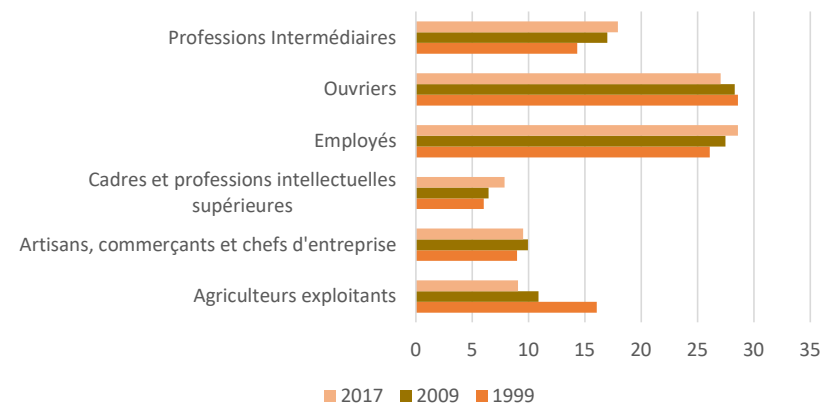
# Qui se traduit par des évolutions de profils

Évolution des emplois par grandes fonctions entre 2008 et 2017



Une évolution marquée vers des emplois de fonction métropolitaine (prestations intellectuelles, services inter-entreprises, culture et loisirs) avec + 500 emplois en 9 ans, un léger recul du présentiel, et un recul plus marqué des emplois de production notamment sur agriculture et BTP

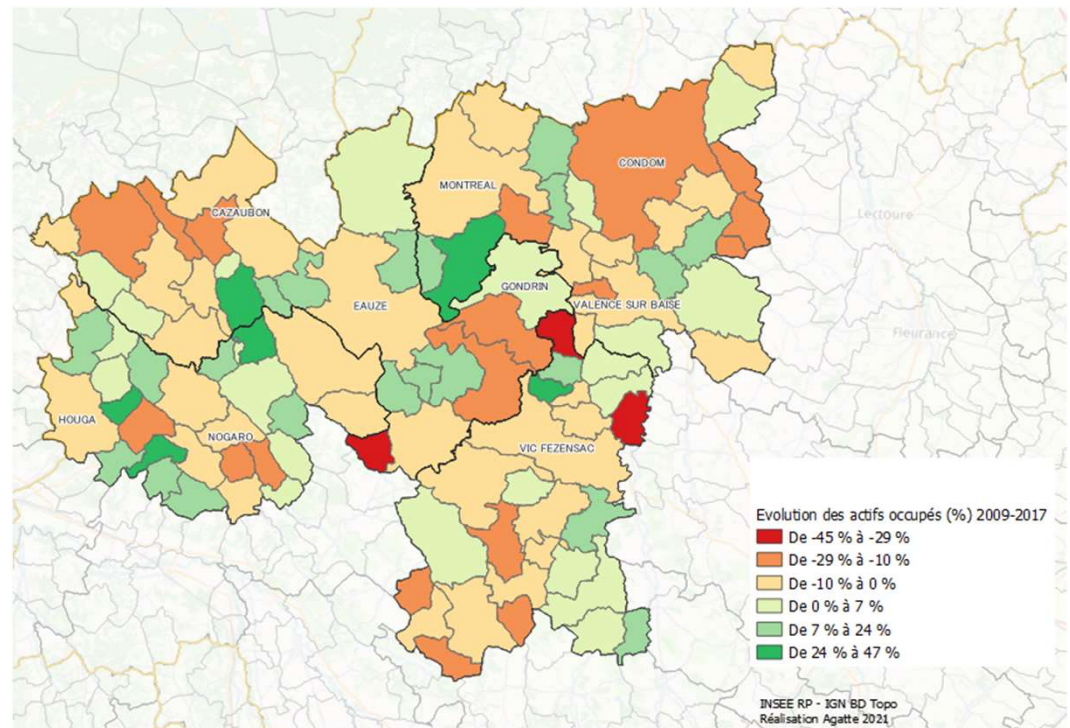
Répartition des actifs par CSP



Des évolutions de profils d'actifs en lien avec ces évolutions d'emplois, avec davantage de professions intermédiaires, de cadres et professions intellectuelles, au détriment des agriculteurs exploitants

# Une perte d'emplois plus rapide que la baisse de la population active

Évolution de l'emploi, population et population active de 2009 à 2017			
Epci	Emploi	Population	population active
CC Artagnan de Fezensac	-243	-107	-66
CC de la Tenarèze	-255	-375	-129
CC du Bas Armagnac	9	259	147
CC du Grand Armagnac	138	-1	-5
PETR	-351	-224	-54

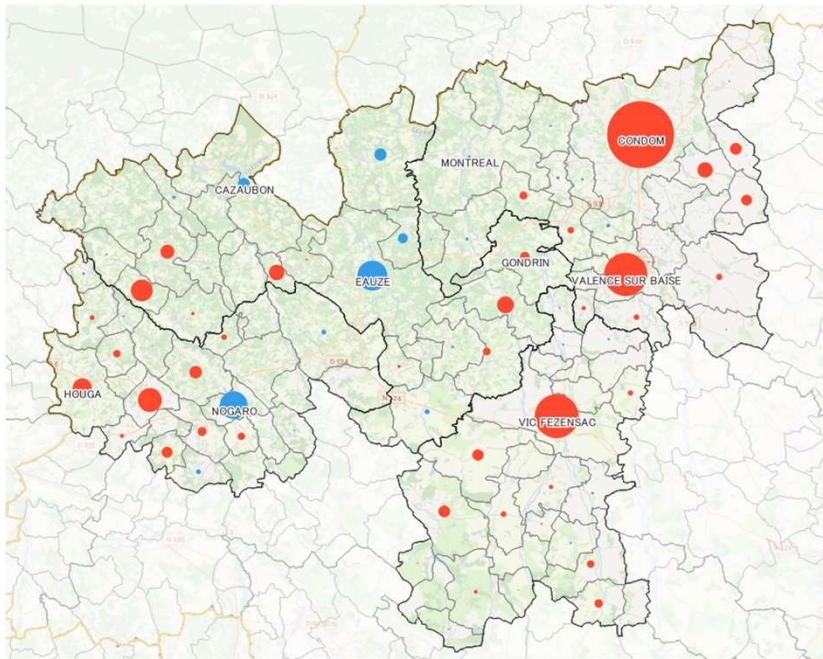


Une perte d'emplois **6 fois plus rapide** que la **perte d'actifs**

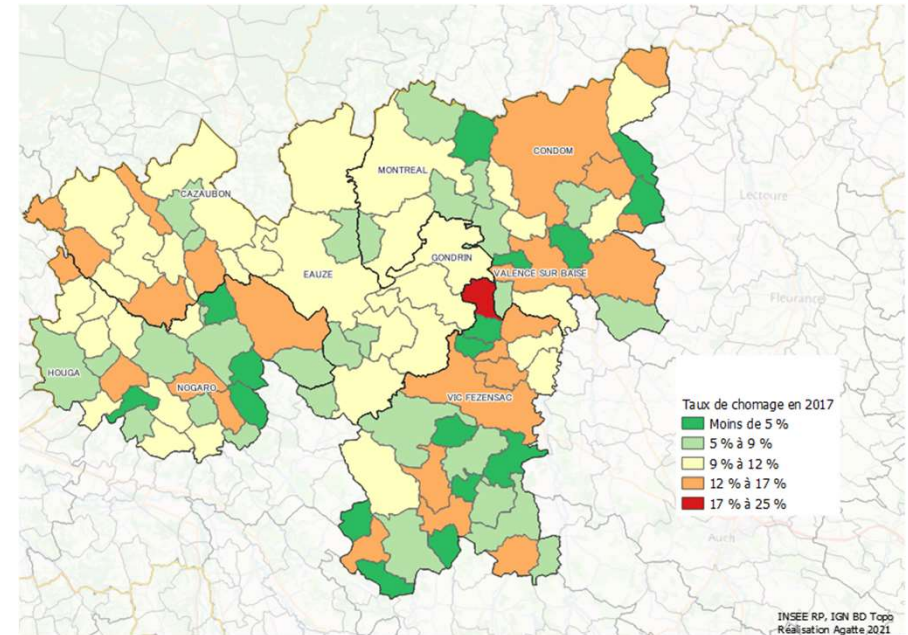
Une **perte limitée** par une **dynamique de création d'emplois** sur Bas et Grand Armagnac, et des **résidences d'actifs** qui **quittent les bourgs-centres** pour les communes voisines.



# Des pôles d'emplois du Bas et Grand Armagnac qui se renforcent



Évolution de l'emploi entre 2009-2017



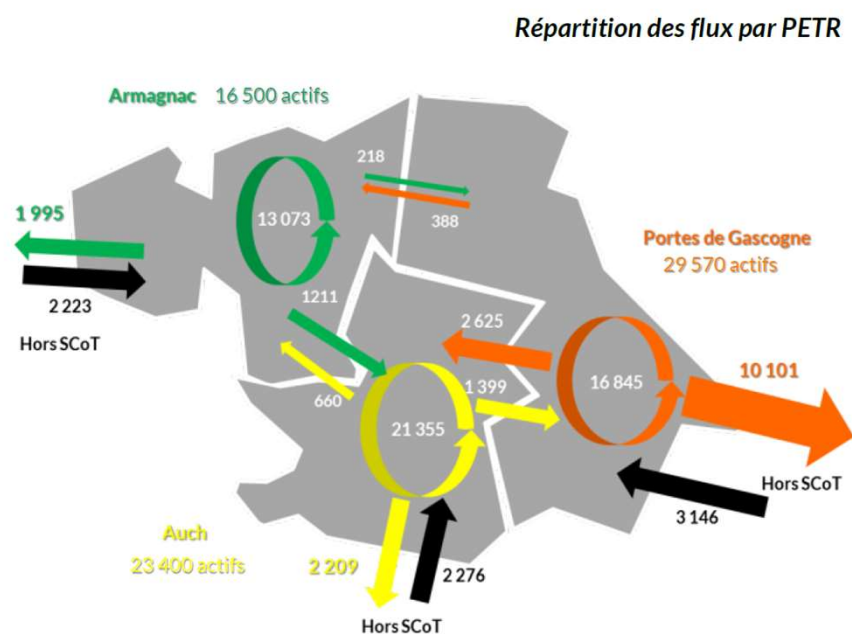
Des pertes d'emplois importantes sur Condom, Valence sur Baïse et Vic-Fezensac, mais une dynamique de développement importante sur Eauze, Nogarou et Cazaubon notamment.

Un taux de chômage (11,04 % en 2017) inférieur à la moyenne nationale (13,26) mais dans la moyenne du département (10,9)

Un taux plus marqué sur la Ténarèze (12 %) que sur les autres EPCI.



# Des déplacements domicile-travail hors territoire très limités mais majoritairement motorisés



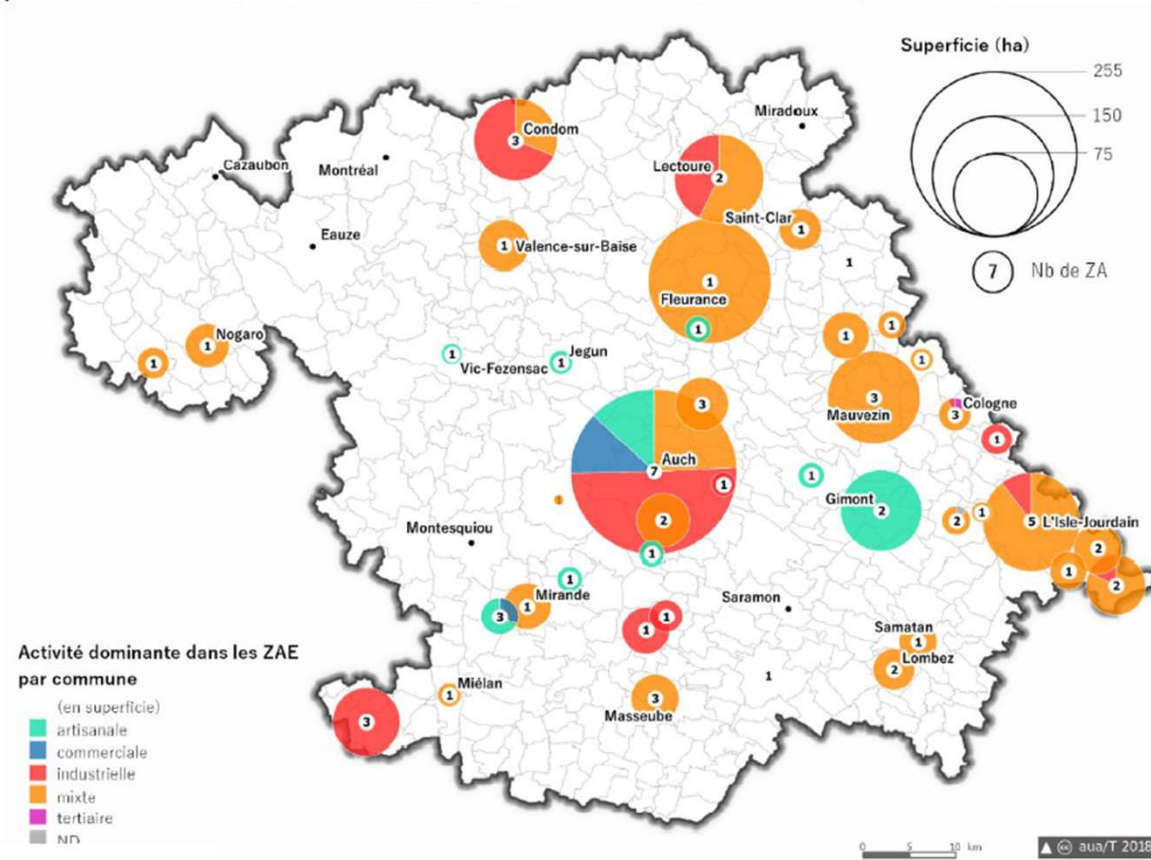
20 % des actifs travaillent hors du PÉT, la majorité hors du Gers.

82 % des déplacements se font en voiture.

44 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence (contre 49 % en 2006)

# Des zones d'activité peu nombreuses et une problématique d'attractivité

Répartition des ZAE selon leur vocation dominante - Source : recensement EPCL au 01/01/2018, traitement aua/T



Le territoire compte une dizaine de ZAE, dont une zone d'intérêt régional à Nogaro. Ces zones sont globalement peu spécialisées et sont pour certaines peu attractives (comme à Nogaro ou Vic), sauf sur la Tenarèze.

# Points clés et enjeux

## À retenir

- Une économie encore à dominante présentielle, portée par l'agriculture
- Une évolution dans les activités avec un déclin de l'agriculture et davantage de services et de fonctions métropolitaines
- Plus de la moitié des actifs sont ouvriers ou employés, mais une progression sensible des cadres et professions intermédiaires
- Un recul de l'emploi (- 2 %) entre 2008 et 2017 mais 6 fois plus rapide que la baisse du nombre d'actifs, mais quelques villes en croissance : Nogaro, Eauze, Cazaubon
- Une stratégie foncière de développement économique confrontée à des difficultés d'attractivité
- Des potentialités à exploiter : silver économie, économie résidentielle, biomasse (filère bois)

## Enjeux

(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- Maintien de la diversification du tissu économique en lien avec des opportunités de développement (économie résidentielle, silver économie et biomasse par exemple)
- **Accompagnement des stratégies de développement agricole et touristique en tant que piliers d'emplois locaux**
- **Valorisation des ressources du territoire comme vecteur d'attractivité**
- Évolution de la stratégie foncière d'entreprise vers une stratégie de développement économique plus intégrée, cohérente et innovante

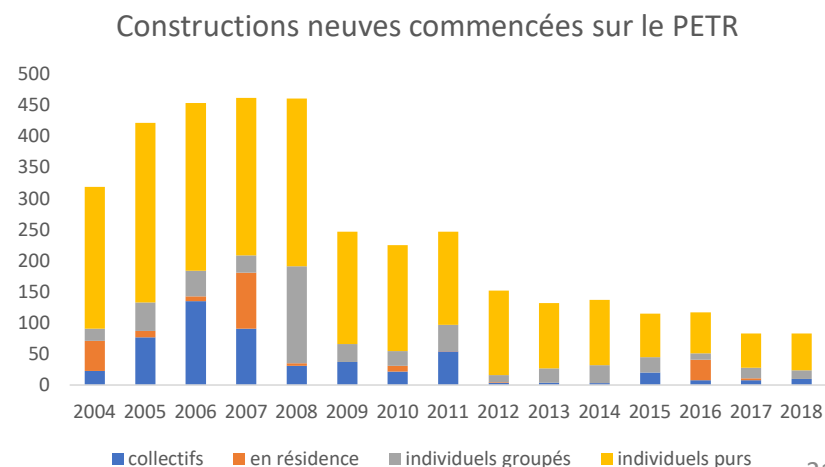
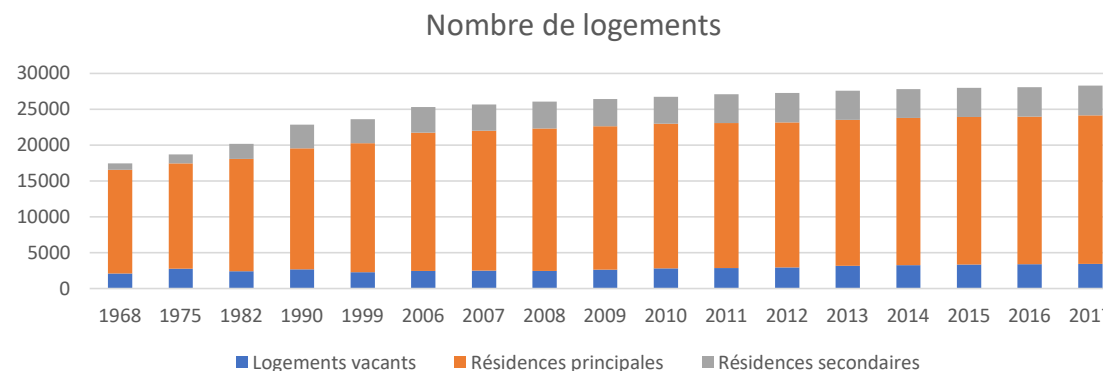
Urbanisme, habitat,  
logement

# Une déconnexion entre offre et demande

Taux croissance annuel moyen du nombre de logements					
	CC Artagnan de Fezensac	CC de la Tenarèze	CC du Bas Armagnac	CC du Grand Armagnac	PETR
1999-2008	1,01%	1,19%	1,21%	1,02%	<b>1,11%</b>
2008 à 2012	0,94%	0,95%	1,75%	1,04%	<b>1,11%</b>
2012 à 2017	1,00%	0,67%	0,89%	0,63%	<b>0,75%</b>

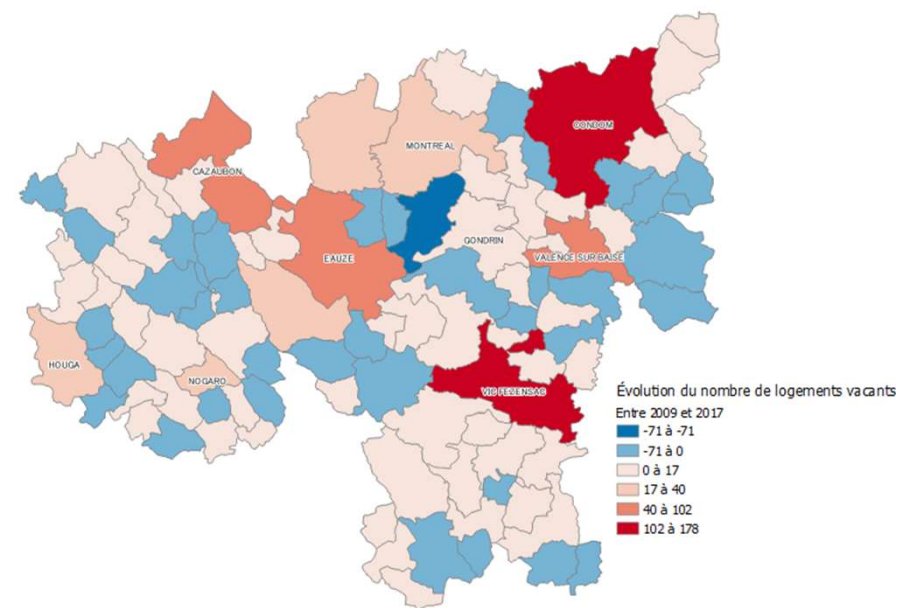
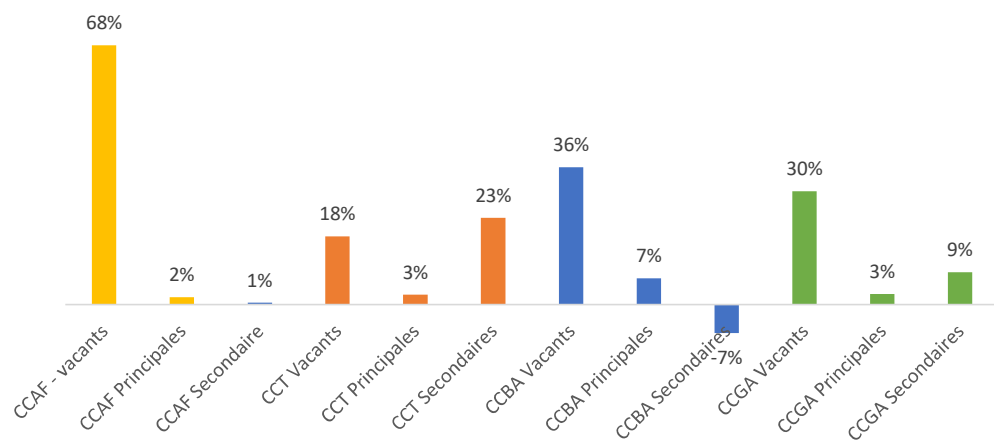
Taux de croissance annuel moyen de la population					
	CC Artagnan de Fezensac	CC de la Tenarèze	CC du Bas Armagnac	CC du Grand Armagnac	PETR
1999-2008	0,26%	0,21%	0,53%	0,33%	<b>0,31%</b>
2008 à 2012	-0,01%	-0,41%	0,65%	0,19%	<b>0,04%</b>
2012 à 2017	-0,48%	-0,47%	0,36%	-0,05%	<b>-0,18%</b>

Un rythme de construction qui ralentit fortement depuis 10 ans mais qui reste très supérieur à l'évolution de population  
 Une construction individuelle qui reste majoritaire parallèlement à une vacance croissante et importante.  
 Des actions menées par certains territoires pour adapter l'offre aux besoins (logements spécifiques pour les apprentis et jeunes actifs, pour les saisonniers...)



# Une vacance généralisée et croissante

Évolution du nombre de logements par occupation et par EPCI entre 2009 à 2017

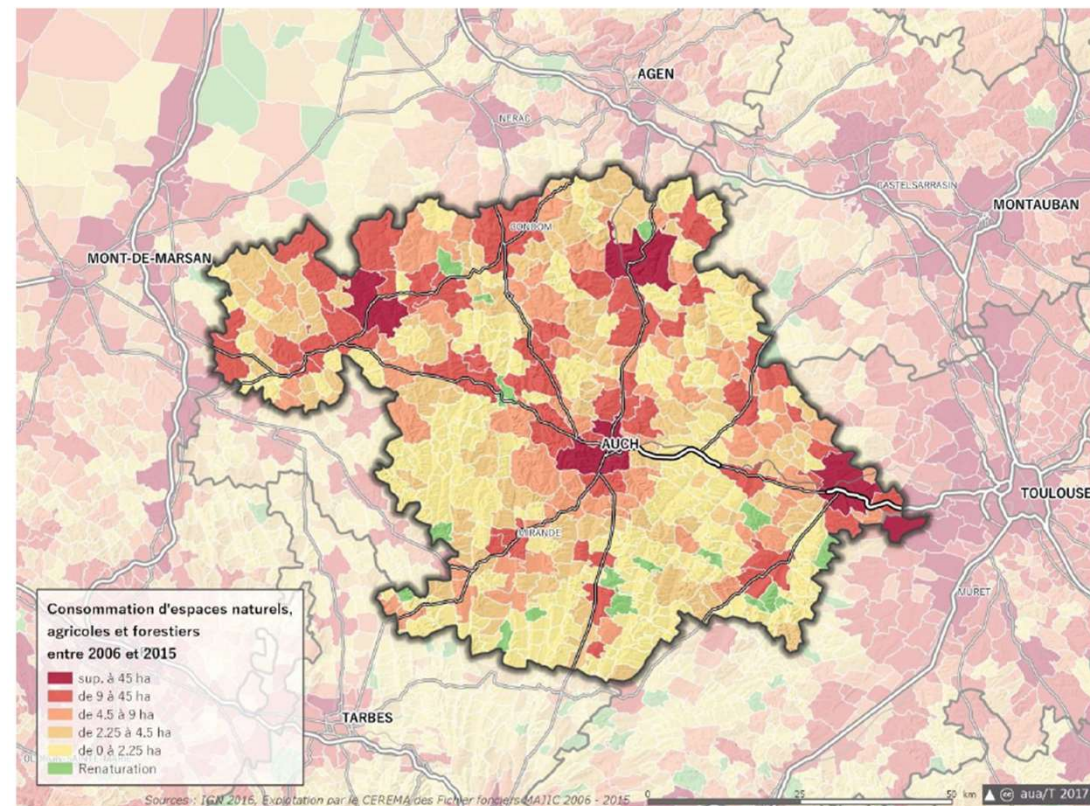


Une vacance en forte augmentation entre 2009 et 2017 (32 %)  
 mais inégale sur le territoire, de 68 % à la CCAF à 18 % sur la Ténarèze  
 Un taux de vacance plus élevé que sur le reste du département  
 Une vacance plus marquée dans les bourgs centres au profit des communes voisines



# Une urbanisation au détriment des espaces naturels, agricoles et forestiers

Evolutions des surfaces naturelles, agricoles et forestières sur le SCoT de Gascogne entre 2006 et 2015 (en ha)  
Sources : Fichiers Majic 2006-2015, DGFIP 2017, aua/T

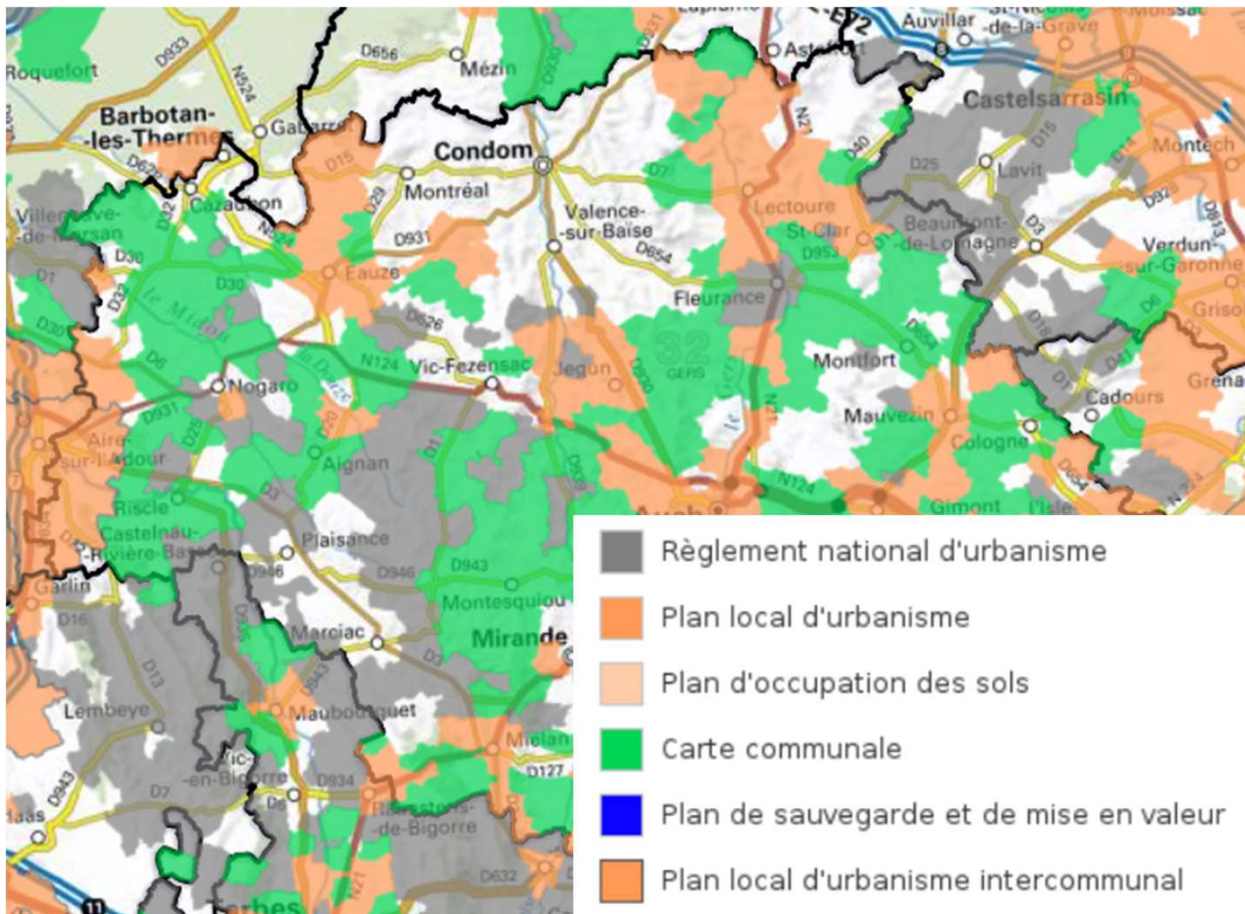


Un dépeuplement des centres-anciens au profit des périphéries et le long des axes routiers qui pousse au développement pavillonnaire et génère une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers, mais aussi des impacts paysagers avec d'une part le mitage d'un habitat récent et la paupérisation des cœurs de village. Le développement du foncier d'entreprise contribue également à cette consommation d'espace et la banalisation des paysages.

Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018 (583,8 ha artificialisés soit près de 65 ha par an) (source Corine Land Cover)

- CCBA 0,5 %
- CCT 0,4 %
- CCGA 0,3 %
- CCAF : 0,2 %
- Gers : 0,4

# Une multiplicité de petites communes peu propice à la maîtrise de l'urbanisation



Très peu de communes disposent d'un PLU, un grand nombre étant au RNU ou carte communale.

La Tenarèze est la seule intercommunalité à avoir engagé un PLUi

Une situation qui complique les leviers pour lutter contre le mitage ou la banalisation des paysages notamment.



# Points clés et enjeux

## À retenir

- Une politique de construction majoritairement individuelle à un rythme soutenu, dans un contexte de perte de population
- Un taux de vacance qui augmente d'un tiers entre 2009 et 2017, et particulièrement marqué dans les centres bourg
- Une politique de construction et le manque de PLU qui contribuent à appauvrir les paysages et au mitage des espaces naturels et agricoles
- Des problématiques d'habitat ancien et inadapté en centre-bourg difficiles à dépasser (contraintes architecturales, limites des modèles économiques...) et certains EPCI peu outillés
- Des stratégies et politiques existantes : contrats bourgs-centres, contrats Petites Villes de Demain, PLUi Ténarèze, OPAH/PIG... dans les principales villes, service logement de la Ténarèze, service ADS du PETR...
- Des actions (foyers jeunes à Nogaro) et études (Gers Développement) sur le développement d'offres pour les jeunes actifs ou salariés saisonniers

## Enjeux

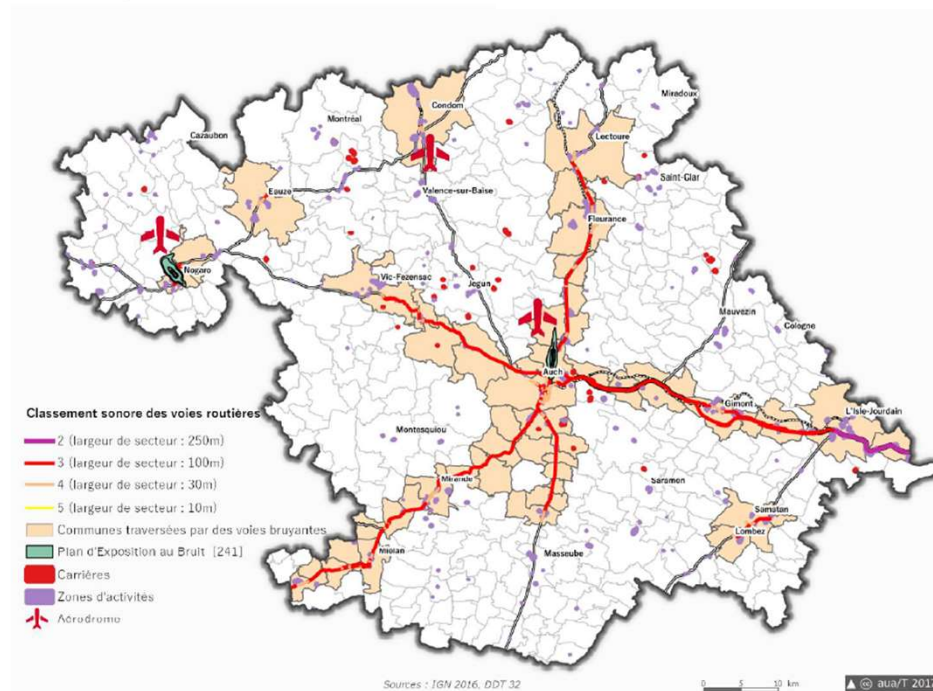
(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- **Revitalisation des centres bourgs**
- **Rénovation des logements de centre-bourg, adaptés aux besoins (population vieillissante, publics nouveaux à attirer...)**
- **Limitation de l'habitat diffus et de la consommation d'espace**
- **Développement des documents d'urbanisme, des services d'information au public**

# Risques naturels et technologiques

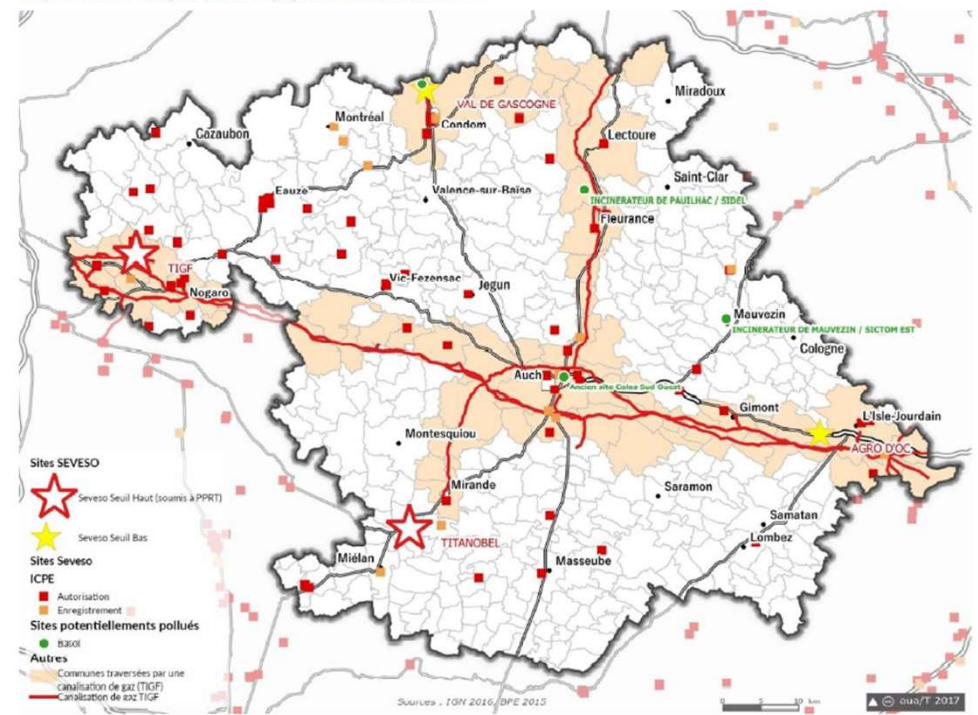
# Un territoire qui concentre des risques technologiques et nuisances

Infrastructures et activités bruyantes  
Source : IGN 2016, DDT 32



L'enclavement et le peu d'axes importants traversant le PETR limitent les nuisances sonores liées aux routes, mais la présence du circuit de Nogaro (soumis à plan d'exposition au bruit) et de deux aérodromes ont un impact certain.

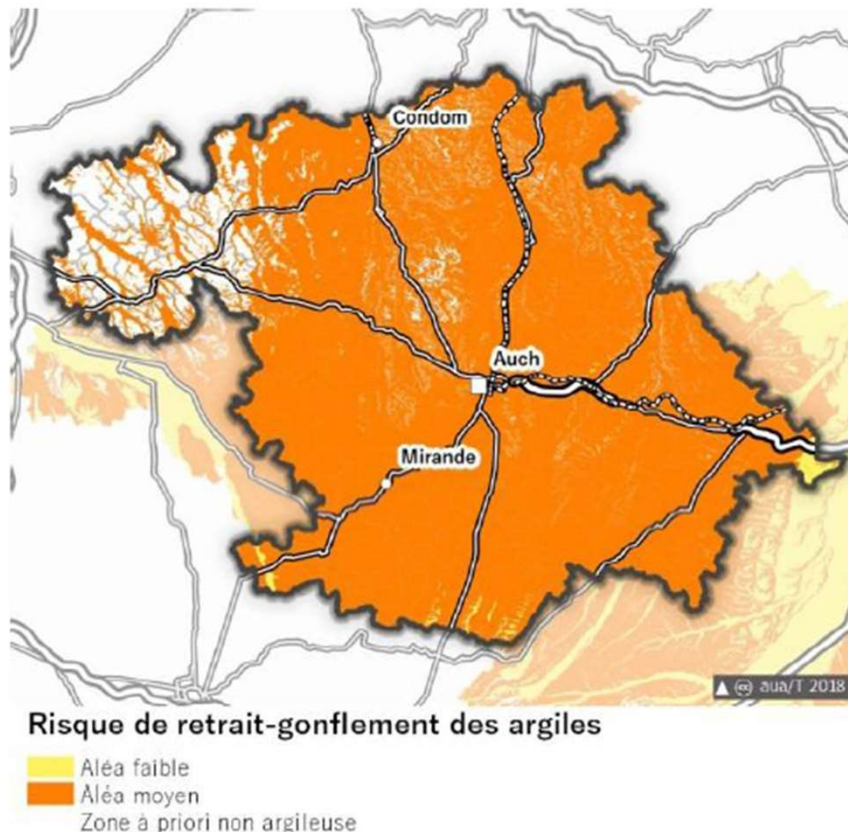
Entreprises et équipements susceptibles de générer des risques ou des dangers pour les populations environnantes



Le PETR concentre une grande partie des ICPE du Gers, dont notamment un site SEVESO seuil haut et un seuil bas

# Un retrait-gonflement des argiles présent et amené à s'amplifier

Risque de retrait et gonflement des sols argileux  
Source : BRGM

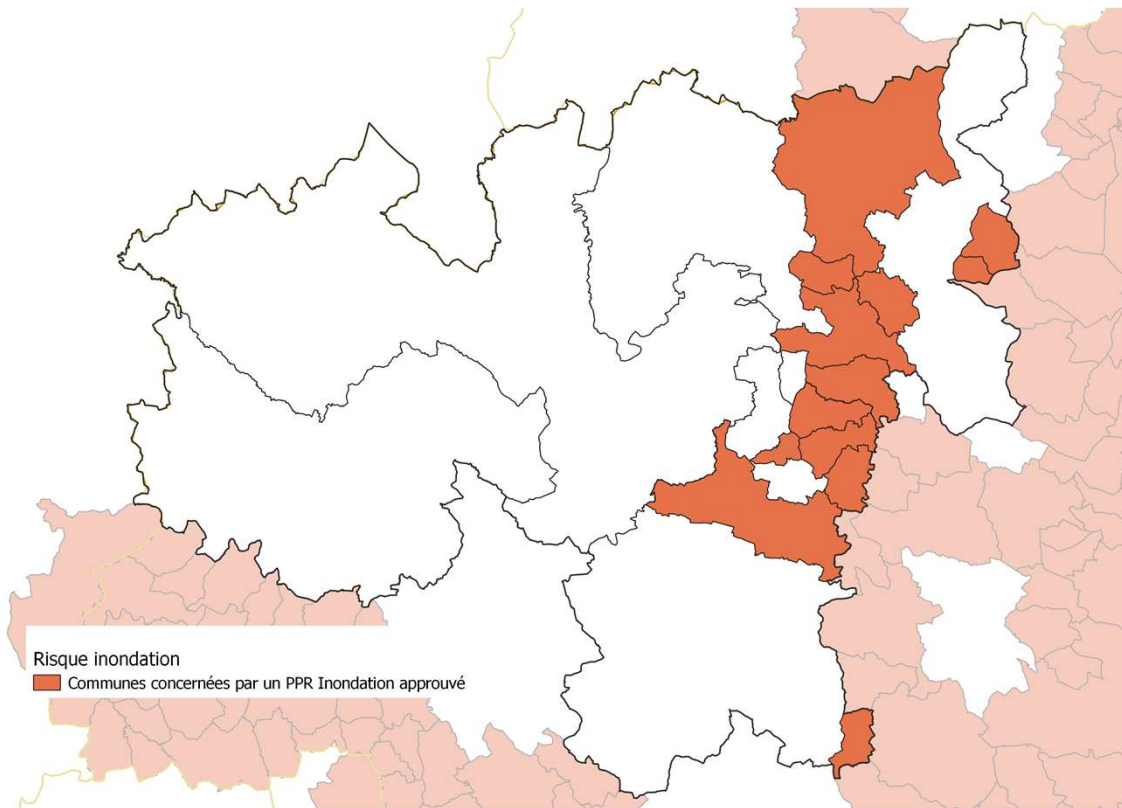


Le retrait-gonflement des sols argileux entraîne des fissures et dégâts sur les constructions.

Le Gers est un des départements les plus touchés lors des grosses sécheresses.

La hausse des jours de sécheresse et fortes chaleurs induite par le changement climatique est un facteur aggravant.

# Un aléa inondation important mais un risque très localisé



La quasi-totalité des communes du département est concernée par l'aléa inondation sans qu'il y ait forcément des enjeux humains forts (d'où un risque faible) puisque la majeure partie des zones inondables se trouvent en zone rurale.

Néanmoins les dégâts occasionnés touchent plus particulièrement l'activité agricole, mais également les constructions, voiries, infrastructures, avec des conséquences économiques parfois importante.

Les communes concernées par un PPR sur le PETR sont celles autour de La Baïse et Vic-Fezensac.

Ici aussi il faut noter que l'aléa peut augmenter avec le changement climatique qui prévoit des pluies moins fréquentes mais plus importantes.

# Points clés et enjeux

## À retenir

- La présence de quelques risques technologiques importants (Seveso, nombreuses ICPE...)
- Des aléas et risques naturels limités mais pouvant être augmentés par le changement climatique
  - Un aléa inondation important mais des risques essentiellement limités aux abords de la Baïse
  - Un territoire, notamment à l'est et sud, soumis à un aléa moyen de RGA

## Enjeux

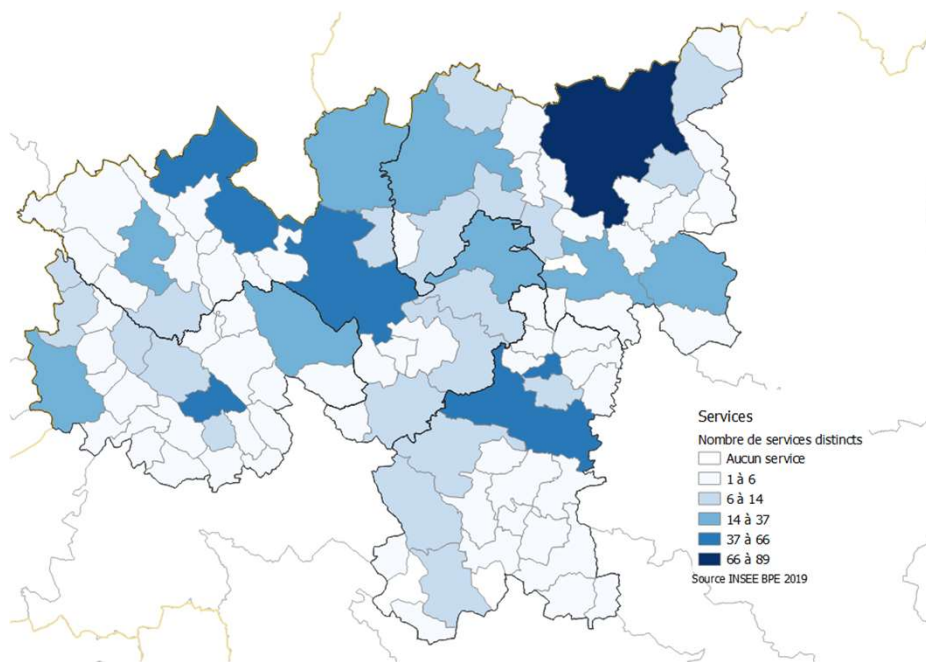
(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- Anticipation de l'augmentation des risques liés au changement climatique
- Maintien de la sécurité des personnes et des biens face aux risques, notamment technologiques



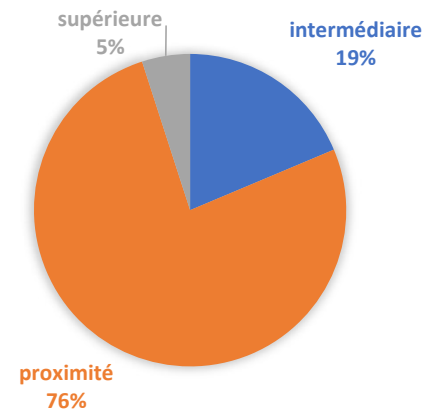
Services

# Des services organisés autour des bourgs-centre

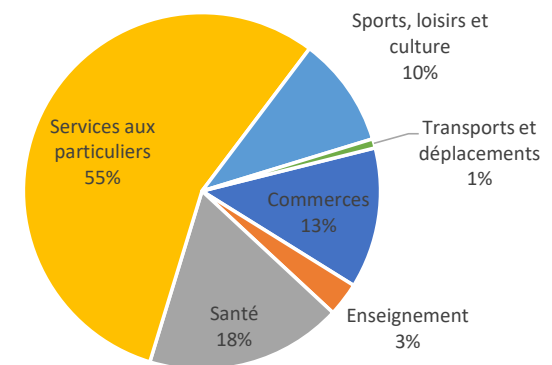


Condom concentre le maximum de services distincts sur le territoire, suivi par Éauze, Vic-Fezensac, Nogaro et Cazaubon. Très peu de communes sont dépourvues de tout services, mais une grande majorité n'en ont que peu

PART DES DIFFÉRENTES GAMMES DE SERVICES SUR LE PETR



Types d'équipements sur le PETR (%)





# Un nombre de services en croissance malgré une déprise démographique

Nombre de service par gamme sur le PETR				Part des service par gamme sur le PETR			
Année	intermédiaire	proximité	supérieure	Année	intermédiaire	proximité	supérieure
2009	341	1 199	72	2009	21%	74%	4%
2019	353	1 446	94	2019	19%	76%	5%

Source : BPE

Une croissance du nombre de services sur tout le territoire, à mettre en regard de la baisse de population pour La Ténarèze et Artagnan en Fezensac.

Une croissance plus marquée sur le Bas Armagnac (en lien avec la hausse de population)

Une croissance relative de la gamme supérieure assez forte

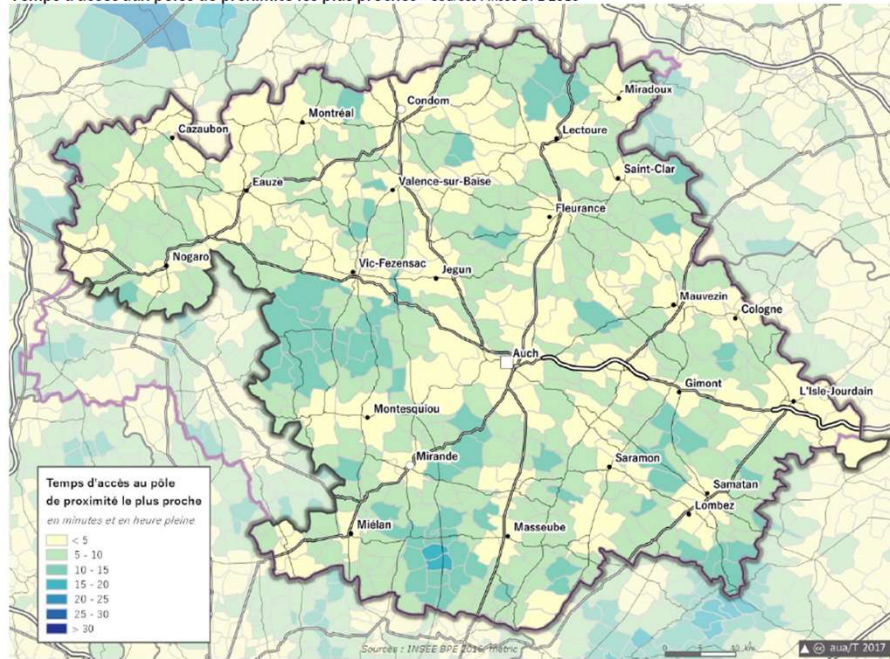
3 Maisons France Services labélisées, à Éauze, Condom et Vic-Fezensac et une en préparation à Nogaro.

	Évolution du nombre de services 2009-2019			
	intermédiaire	proximité	supérieure	Total
CC Artagnan de Fezensac	4%	21%	43%	18%
CC de la Ténarèze	3%	18%	23%	15%
CC du Bas Armagnac	5%	36%	38%	30%
CC du Grand Armagnac	3%	15%	33%	13%

Source : BPE

# Mais le maintien d'inégalités sur les temps d'accès

Temps d'accès aux pôles de proximité les plus proches - Sources : Insee BPE 2016



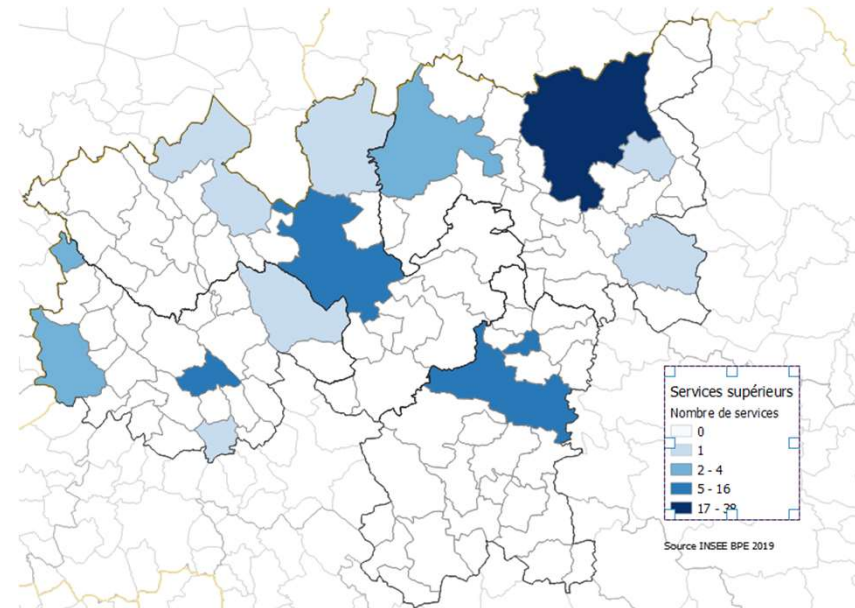
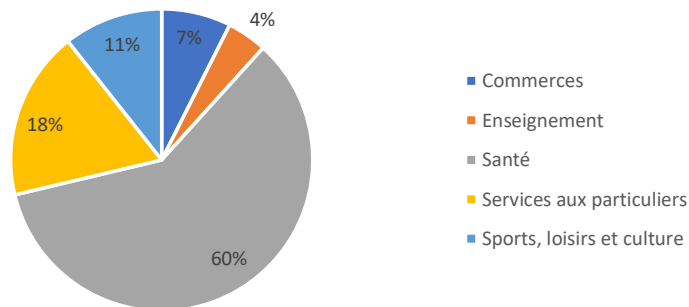
Source : SCoT

Nom EPCI	Temps d'accès aux pôles de services Intermediaires	Temps d'accès aux pôles de services de proximité	Temps d'accès aux pôles de services de grande proximité	Temps total
Commune de Saint-Antoine	29	9	9	47
CC des Hautes Vallées	23	11	8	42
CC Val de Gers	20	9	7	36
CC Artagnan de Fezensac	13	11	8	32
CC Astarac Arros en Gascogne	13	9	7	29
CC Bastides et Vallons du Gers	14	8	7	29
CC Armagnac Adour	15	7	6	29
CC d'Aire Sur l'Adour	12	9	8	29
CC du Grand Armagnac	16	7	5	28
CC Coeur de Gascogne	17	7	4	28
CC de la Lomagne Gersoise	14	7	6	27
CC Bastides de Lomagne	16	7	4	27
CC du Saves	10	9	8	27
CC Coeur d'Astarac en Gascogne	13	8	6	27
CC de la Tenarèze	12	7	6	25
CC des Coteaux Arrats Gimone	13	6	5	25
CA du Grand Auch Agglomération	12	7	4	24
CC du Bas Armagnac	11	6	5	22
CC de la Gascogne Toulousaine	9	8	5	21

Source : SDAASP du Gers

# Des services de la gamme supérieure présents mais très concentrés

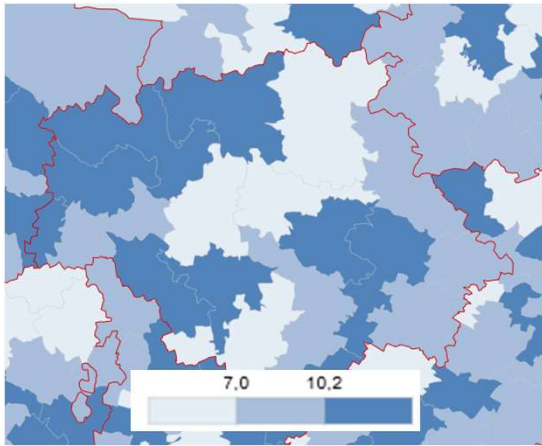
Répartition des équipements de la gamme supérieure



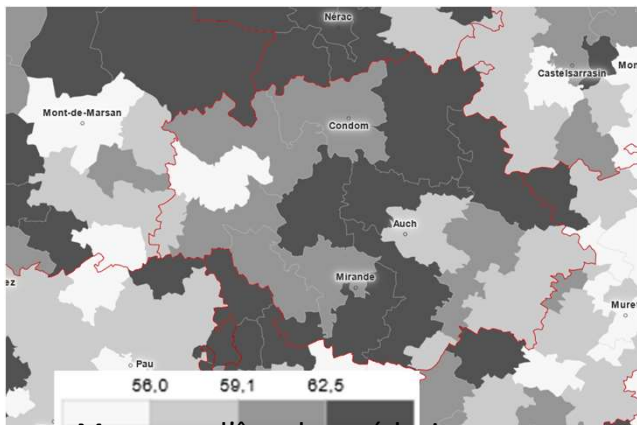
Un profil de services atypique par rapport aux autres PETR et plus proche de celui d'Auch : davantage de services intermédiaires et supérieurs. La gamme supérieure est surtout portée par la santé (entre thermalisme et établissements de santé) mais reste sous-représentée, tout comme pour l'ensemble du Gers.

Condom joue le rôle de centralité structurante pour les services et dans une moindre mesure, Éauze, Nogaro et Vic. Mont-de-Marsan, Agen et Auch sont des pôles importants d'influence pour tout le PETR. Les communes du sud de la CCAF se retrouvent les plus éloignées en temps de l'accès aux pôles de services.

# Un territoire en manque de médecins généralistes... mais mieux loti que ses voisins



Densité des médecins généralistes pour 10000 habitants



Moyenne d'âge des médecins

Avec une moyenne de 12,6 médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 29,2 en France, le PETR est confronté aux contraintes médicales du monde rural.

Néanmoins, cette moyenne masque des disparités (6,8 à la CCAF, 11,4 pour CCBA et 14,3 pour les deux autres EPCI) et ces valeurs font partie des plus élevées du département, derrière la CA du Grand Auch (27,8 médecins) et la CC des Hautes Vallées (37,6), en partie liée à la présence des urgences à Condom et des thermes.

Les moyennes d'âge des médecins sont aussi plus élevées que la moyenne nationale, et autour de la moyenne départementale (59,9 ans pour le Gers), avec là encore des disparités entre EPCI :

CCBA : 55,8

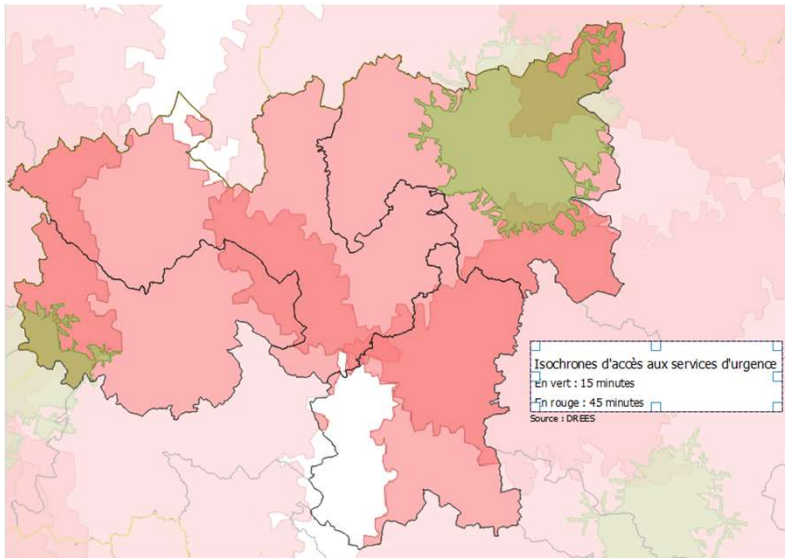
CCT 59,4

CCGA : 62,4

CCAF 62,8

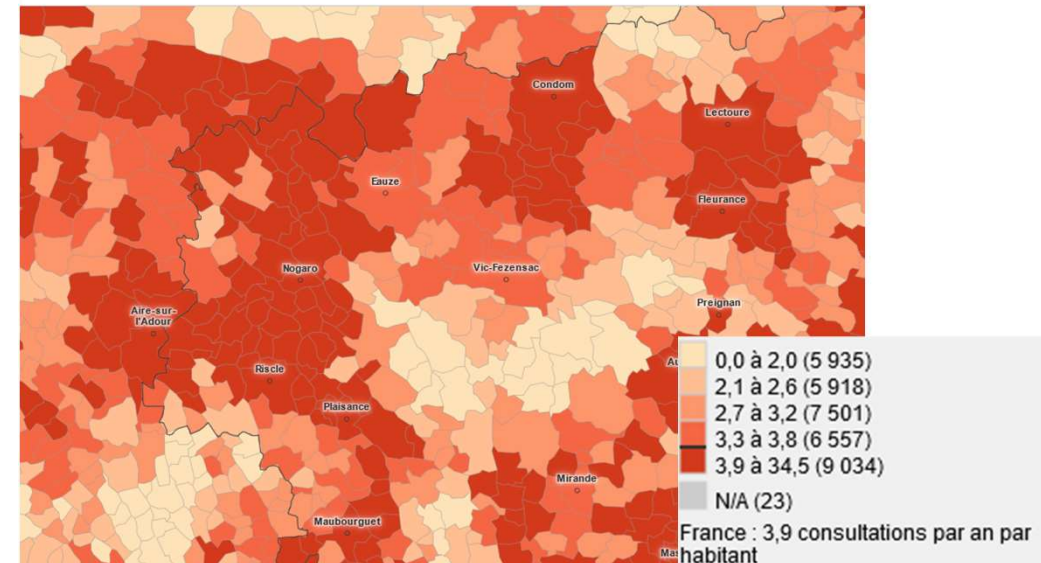


# Une réelle inégalité territoriale d'accès aux soins



La majeure partie du territoire se situe à moins de 45 minutes aux services des urgences, grâce aux équipements de Condom, Mont-de-Marsan et Auch, à l'exception notable de l'ouest de la CCAF

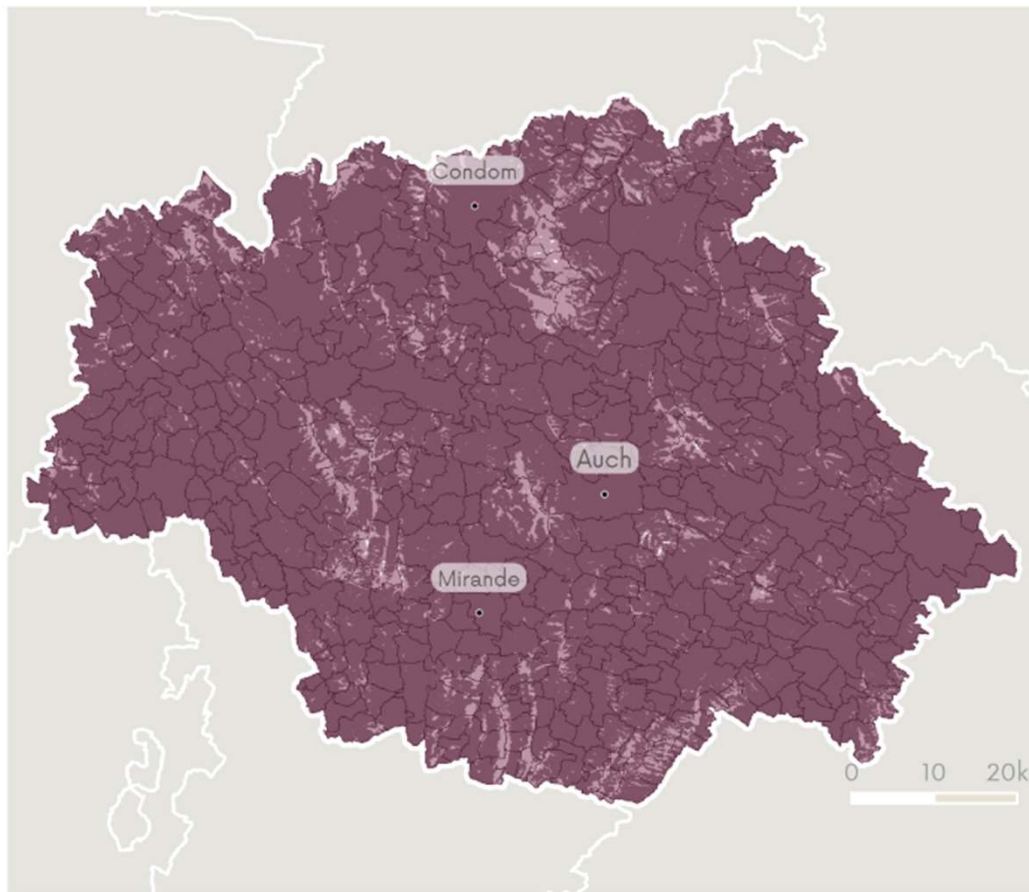
1] Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes (consultations par an par habitant) 2018



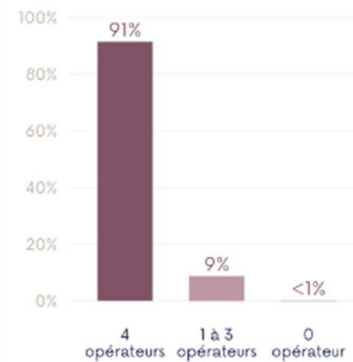
L'accessibilité potentielle localisée (APL, indicateur composite tenant compte de l'offre en généraliste et leur temps de travail, la distance, la demande par commune à travers l'âge moyen des habitants etc.) du PETR est comparable à la moyenne nationale, mais inégale sur le territoire, entre des communes très bien dotées sur la Ténarèze et le Bas Armagnac, et des communes plus en difficulté sur l'ouest de la CCAF (1,4 consultation à Lupiac).

Le constat est différent pour les **spécialistes**, dont le nombre va de 0 (CCAF) à 9 (CCT), en passant par respectivement 2 et 3 pour la CCBA et la CCGA.

# Numérique mobile : un territoire mal couvert mais sans réelle zone blanche



Surface couverte en 4G selon le nombre d'opérateurs



Arcep, IGN.

En matière de 4G, tout le territoire est couvert par au moins un opérateur, et une grande majorité du territoire est couvert par plus d'un opérateur. Néanmoins, dans les faits, les qualités sont parfois insuffisantes, et les zones les moins bien couvertes sont situées à l'est de Condom et au sud de la CCAAF

# Numérique fixe

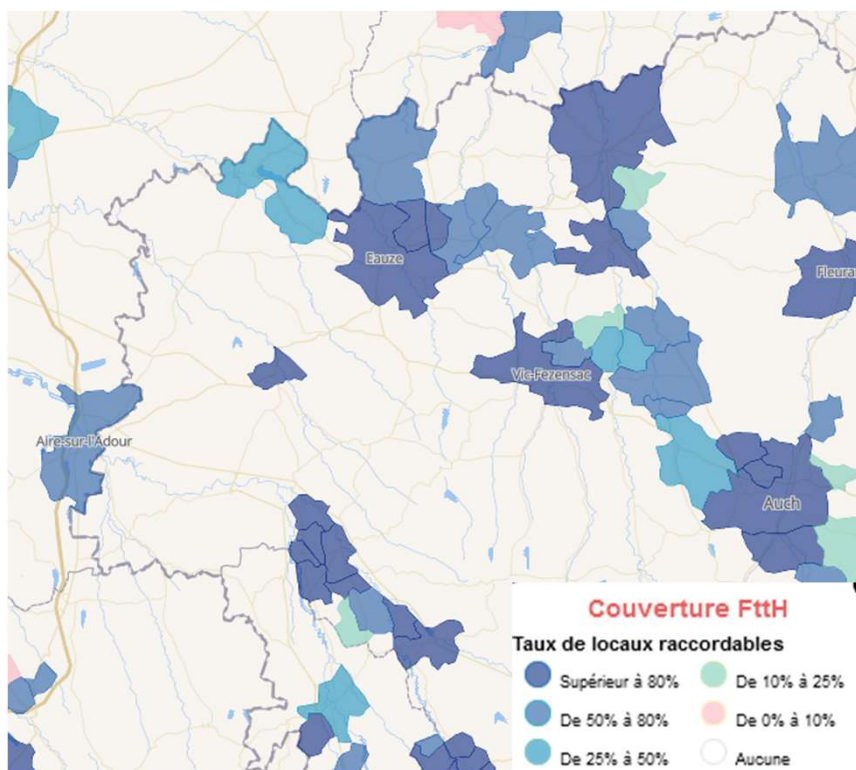


Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique : une volonté départementale de fournir à tous les gersois un accès triple play (8 Mbit/s minimum) et le très haut débit sur les ZAE, avec la fibre en ZAE et communes de plus de 1 500 habitants en visant 70 % de la population en 2021 et des opérations de montée en débit ou d'offres alternatives (WiFiMax) pour les autres communes.

**100 % du Gers est couvert par au moins du 8 Mbit/s depuis mi-2017.**

Sur le PETR, peu dense, les principaux pôles (Éauze, Vic, Condom, Nogaro) sont relativement bien couverts par la fibre. Elle est absente sur le reste du territoire.

# Points clés et enjeux

## À retenir

- Une offre de services majoritairement de proximité
- Une offre qui augmente dans toutes les gammes malgré la déprise démographique
- Toutes les communes accèdent rapidement à un pôle de proximité, mais les temps les plus long sont au sud de la CCAF
- Un manque de médecins généralistes moins marqué que dans le reste du département, mais âgés
- Un manque plus marqué pour les spécialistes, qui nécessitent de se rendre sur les plus grandes polarités (Condom dans une certaine mesure mais surtout Auch, Mont-de-Marsan ou Agen)
- Le sud de la CCAF en proie aux plus grandes difficultés d'accès aux soins
- Des politiques mobilisés pour maintenir ou attirer les équipements et professionnels de santé (SAMU Condom, recours à des chasseurs de tête...) mais pouvant générer une forme de concurrence entre territoire
- Des contrats Bourgs Centres et Petites Villes de Demain comme levier de développement des services dans les pôles du territoire

## Enjeux

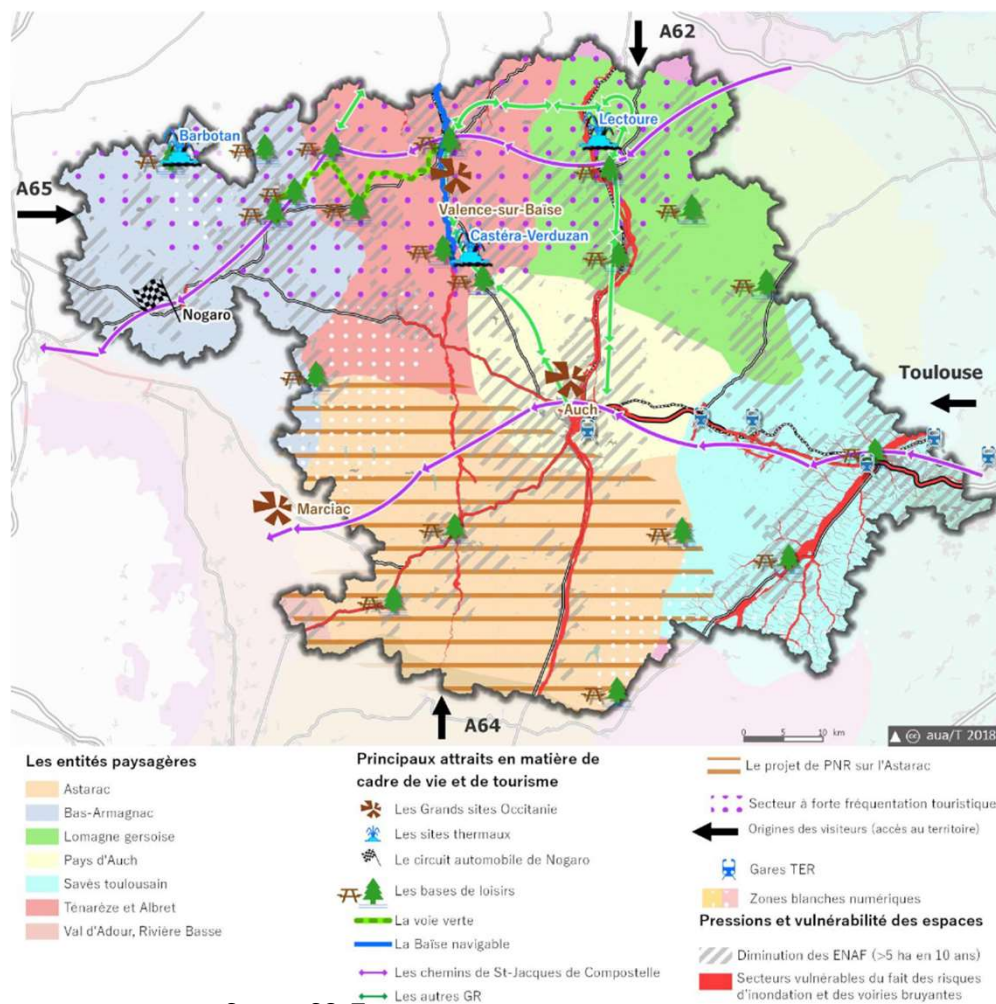
(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- **Maintien des services au public et des équipements de proximité**
- Amélioration des temps d'accès aux services notamment pour la CCAF
- **Maintien voire amélioration de l'offre de soins (équipements et professionnels de santé)**
- **Collaboration à l'échelle du Pays pour être plus attractif vis-à-vis des médecins et pour améliorer le maillage territorial**
- Adaptation des services aux évolutions de la population (vieillesse et volonté d'attractivité des jeunes actifs et familles)



Tourisme et culture

# Un territoire fort de richesses touristiques



Source SCOT

## Tourisme lié aux équipements :

- Circuit de Nogaro (100 000 visiteurs par an)
- Thermes (15 000 curistes)
- Bases de loisirs (15 000 personnes au centre aqualudique de Condom, 30 000 au lac de l'Uby, 60 000 à Gondrin)
- 10 000 personnes au vélorail de Nogaro

## Tourisme patrimonial et environnemental :

- Grand site d'Occitanie « Armagnac : abbaye et cités » (34 000 visiteurs à l'Abbaye de Flaran)
- Voie navigable sur la Baise (300 bateaux et 900 passagers)
- Chemins de Saint-Jacques
- Voie verte de l'Armagnac et Véloroute V82, vélorail...

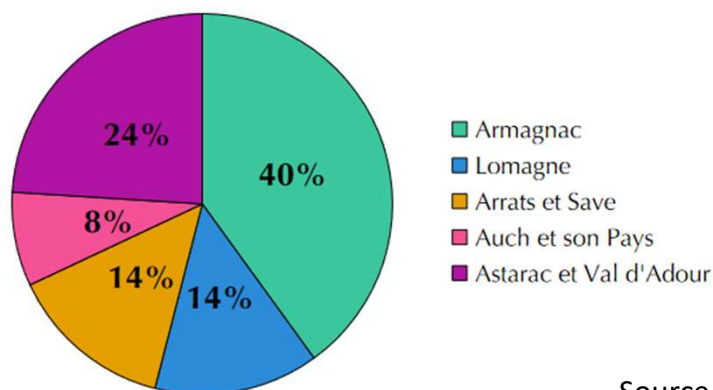
## Tourisme culturel et festif

- Férias, festivals... (50 000 personnes à Tempo Latino, 40 000 personnes au festival de Bandas...)
- Œnotourisme
- 10 000 visiteurs au musée archéologique du Trésor à Éauze, 6 000 au Musée d'Artagnan, 5 000 à l'espace Saint-Michel...

# Qui en font le premier territoire d'accueil du Gers

## Capacité d'accueil par territoire

(marchand et non marchand,  
dont 39 % marchand)

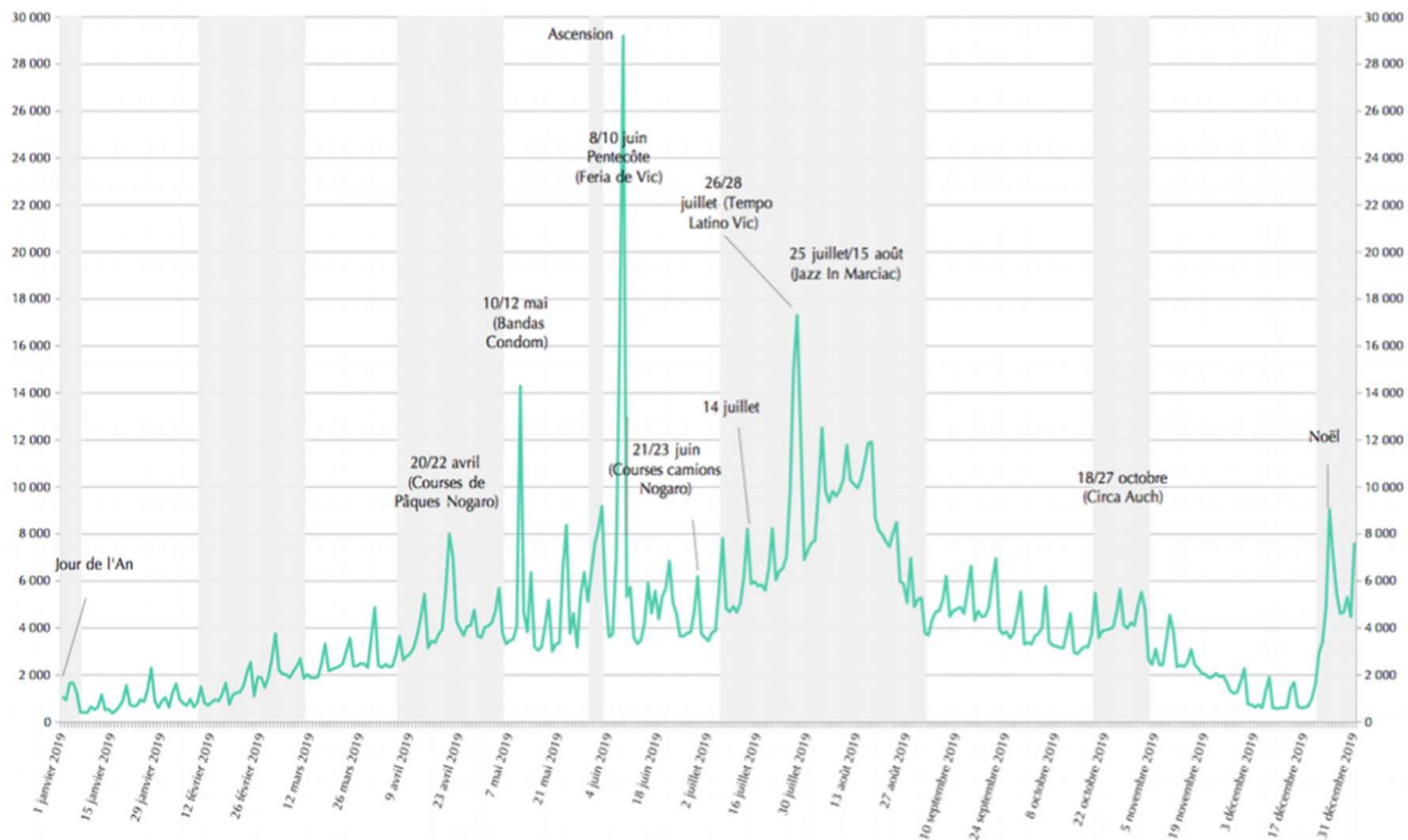


	Nuitées (en million)	Part nuitées tourisme Gers (en %)
Armagnac	2	30
Lomagne	0,7	11
Arrats et Save	1,6	24
Auch et son pays	1	14
Astarac et Val d'Adour	1,5	21

Source Bilan économique 2019 – Destination Gers

Avec 40 % des hébergements marchands et non marchands et 30 % des nuitées commerciales du Gers, le PETR est la première destination touristique du département

# Des évènements phares et attractifs



Source Bilan économique 2019 – Destination Gers

- 32 % de nuitées en été et 30 % au printemps
- Un socle fort de nuitées (2 000 par jour) entre mi-mars et début novembre
- 26 % de nuitées étrangères
- 52 % des nuitées en période de vacances scolaires.

# Points clés et enjeux

## À retenir

- Principale destination touristique du Gers
- La marque Armagnac qui a su se renouveler
- 4 marqueurs forts : œnotourisme et gastronomie, thermalisme, patrimoine, évènementiels
- Territoire avec la plus forte part de résidences secondaires du Gers
- Un OT de Pays en réflexion et un schéma touristique départemental 2021-2026 orienté sur le slow tourisme et l'attractivité du territoire
- Un contexte sanitaire inédit qui met à mal la partie culture et évènementiel et qui doit aussi inviter à se réinventer

## Enjeux

(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

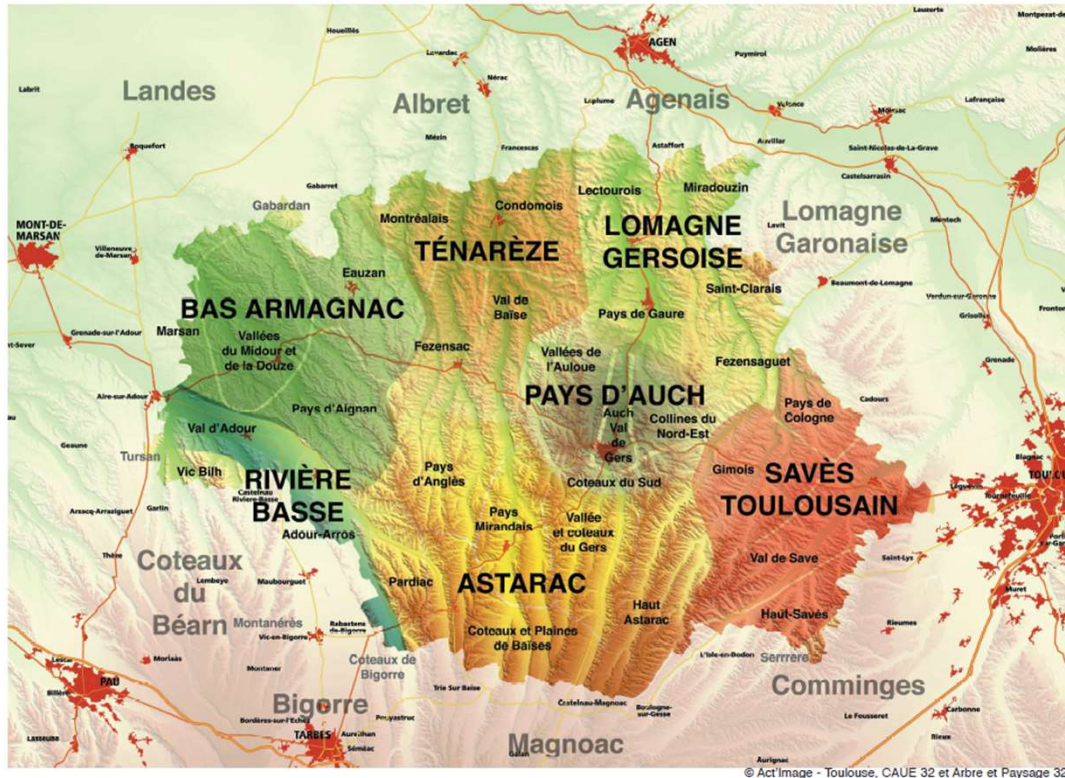
- Définition et valorisation de l'identité Armagnac à travers ses « marqueurs » et ses ressources
- Élaboration d'une stratégie touristique de Pays profitant à tout le territoire
- Amélioration de l'accessibilité du territoire pour son attractivité
- Mise en cohérence, lisibilité et visibilité de l'offre culturelle et patrimoniale à l'échelle du Pays

Environnement et paysages



# Deux entités paysagères qui structurent l'environnement, les paysages et les patrimoines

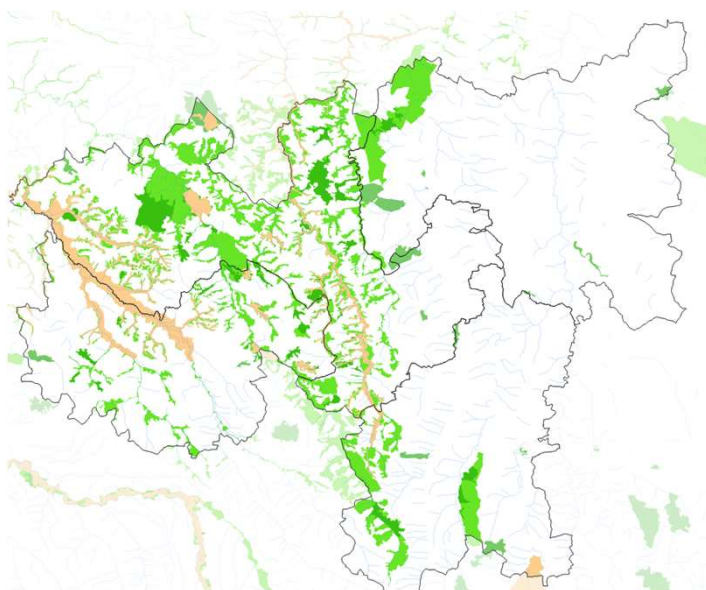
Entités et sous entités paysagères du Gers



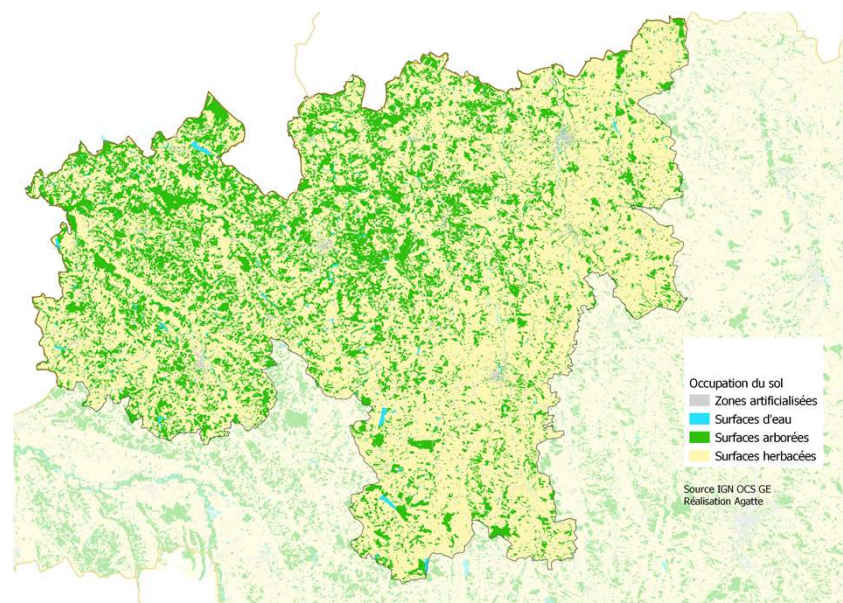
Le Bas Armagnac comme zone de transition et de contact entre les coteaux de Gascogne et le plateau landais, avec la forêt et l'eau (rivières et étangs) et un patrimoine bâti plus discret mais de grande valeur

La Ténarèze, plus calcaire et vallonnée, traversée par La Baisse et au patrimoine bâti remarquable et touristique

# Un patrimoine naturel plus riche à l'ouest



Il existe 4 sites Natura 2000 principalement regroupés à l'Ouest du Pays d'Armagnac : Les étangs d'Armagnac, le réseau hydrographique du Midou et du Ludon, la vallée de la Gélise, et les côteaux de l'Osse et du Lizet.

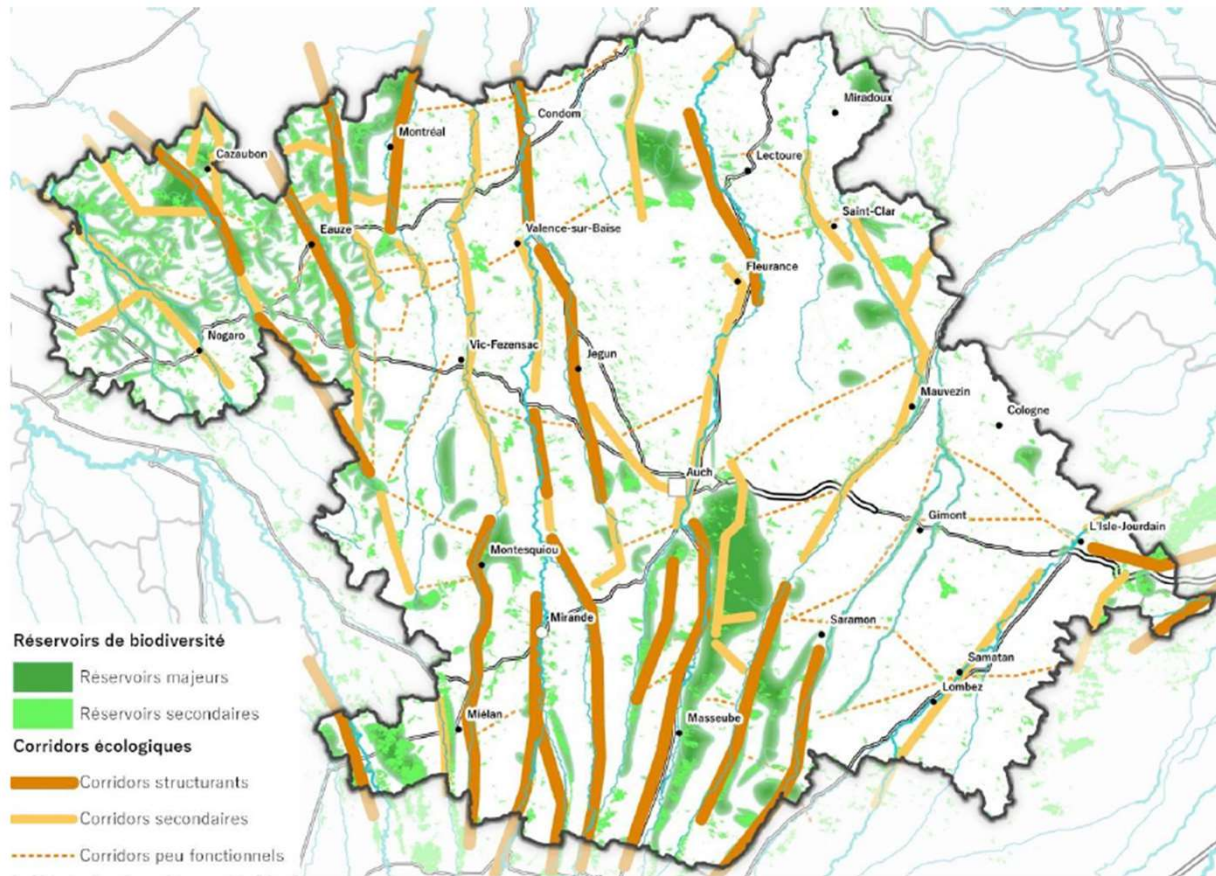


Les espaces naturels représentent 18% du territoire, majoritairement boisés. Il s'agit de la plus importante part d'espaces naturels du département. La CCGA héberge 41 % des forêts du PETR avec 13 877 ha (26 % de son territoire).



# Avec des enjeux écologiques importants

Vers un projet de Trame Verte et Bleue pour le SCoT de Gascogne



Source : OCS GE\_IGN 2015, aua/T

L'ouest du PETR cumule espaces naturels remarquables et potentialités écologiques de ces espaces, qui en font des zones de réservoirs et de corridors écologiques essentiels.

# Un territoire inégalement couvert par des schémas de gestion des eaux...



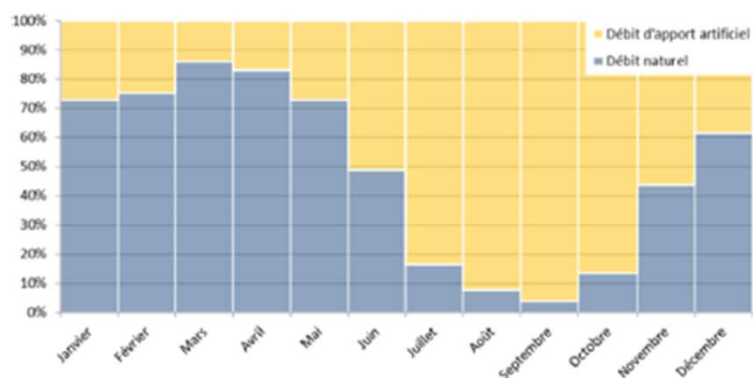
Une partie ouest du territoire couvert par le SAGE Adour Amont, en cours de révision (2021-2026)

L'essentiel du territoire reste non couvert actuellement, mais un SAGE est en émergence (Neste et Rivières de Gascogne)

# Alors que l'eau de surface est une ressource rare

## Proportion du débit artificiel dans les débits totaux des rivières de Gascogne

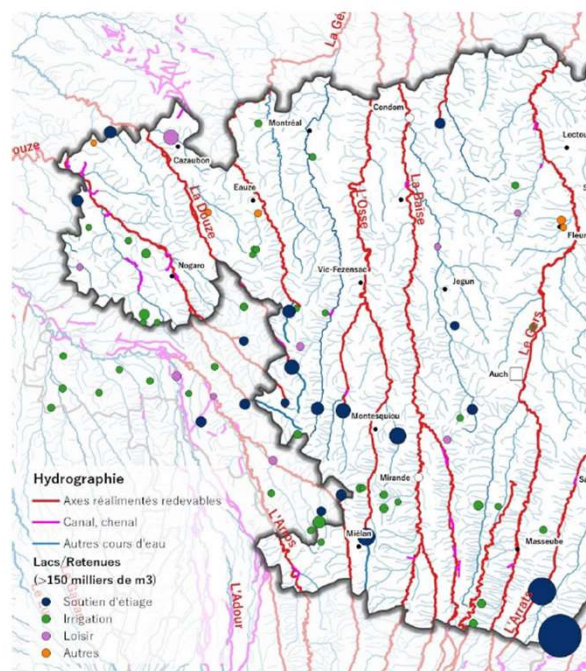
Source Etude d'impact AUP OUGC Neste et Rivières de Gascogne 2015



Source : SCoT

Les rivières du territoire du PETR, comme pour le département, sont déficitaires, notamment en période estivale qui conjugue étiage et irrigation

Cours d'eau réalimentés et état des retenues - Source : BD Carthage, AEAG, DDT32



Source : SCoT

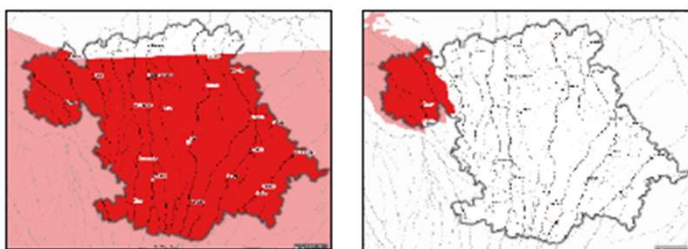
Les retenues sur le territoire du PETR servent majoritairement à l'irrigation, ainsi qu'en partie aux loisirs. Et la moitié des cours d'eau ne bénéficient pas du système Neste et sont fréquemment en assec.

Tout le département du Gers est classé en Zone de Répartition des Eaux ZRE5 caractérisée par une insuffisance chronique de la disponibilité des ressources en eau (des rivières relevant du système Neste) par rapport aux besoins.



# Tout comme l'eau souterraine

Emprises des deux principales masses d'eau souterraines en mauvais état quantitatif



FRFG082 : Sables, calcaires et dolomies de l'éocène-paléocène captif sud AG

FRRG066 : Sables fauves BV Adour région hydro q

Source : AEAG\_SDAGE 2016 (Etat de référence 2011-2012-2013) / Sandre 2016

Source : SCoT

Les masses d'eau souterraines du territoire sont également en mauvais état quantitatif.

Ces déficits quantitatifs ont abouti à la mise en place de mesures de gestion quantitatives qui s'expriment notamment à travers **deux Plans de Gestion des Etiages** (PGE Adour Amont depuis 1999, PGE Neste Rivières de Gascogne depuis 2002) et une **règlementation renforcée** pour encadrer la gestion des prélèvement.

Tension sur la ressource à l'étiage : quelques ordres de grandeur à l'échelle du bassin Adour-Garonne

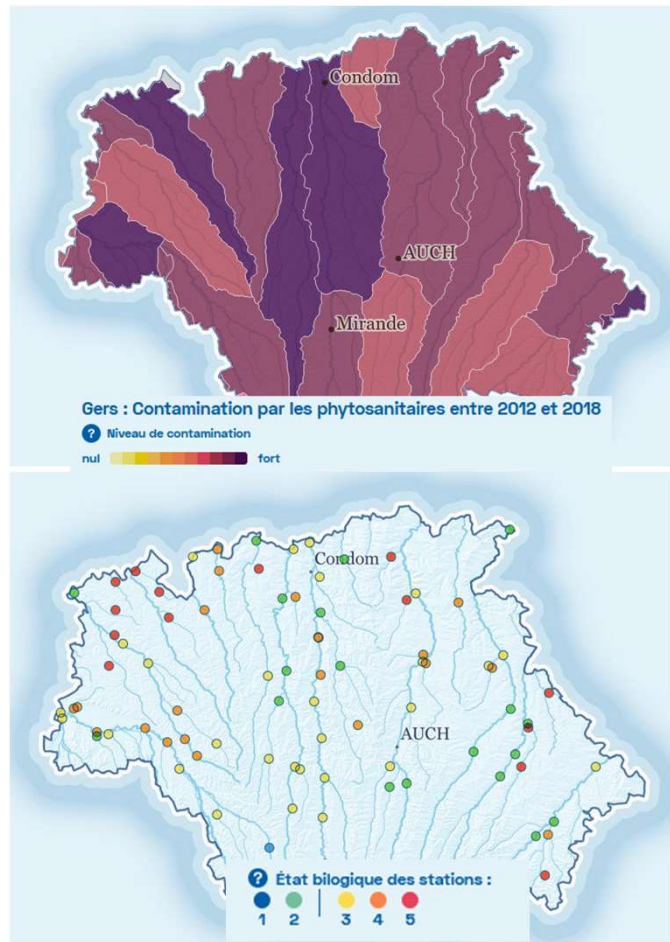
	Aujourd'hui	En 2050
Pluie	90 milliards de m <sup>3</sup> /an	90 milliards de m <sup>3</sup> /an
Pluie efficace après évapotranspiration	36 milliards de m <sup>3</sup> /an	25 milliards de m <sup>3</sup> /an
Population sur le bassin	7 millions d'habitants	8,5 millions d'habitants
Consommation nette	A l'étiage de l'ordre de 1 milliard de m <sup>3</sup>	
Agriculture	900 millions de m <sup>3</sup>	
Eau potable	100 millions de m <sup>3</sup>	
Industrie	20 millions de m <sup>3</sup>	
Volumes stockés	de l'ordre de 3 milliards de m <sup>3</sup>	
Barrages hydroélectriques	2,3 milliards de m <sup>3</sup>	
Retenues dédiées au soutien d'étiage	345 millions de m <sup>3</sup>	
Lacs collinaires	290 millions de m <sup>3</sup>	
Déficit : déséquilibre entre besoins et ressources en eau superficielle	À l'étiage 200-250 millions de m <sup>3</sup>	À l'étiage 1-1,2 milliard de m <sup>3</sup> dans l'hypothèse d'usages et de stockage constants

Source : PACC Agence de l'Eau Adour-Garonne, juillet 2018.

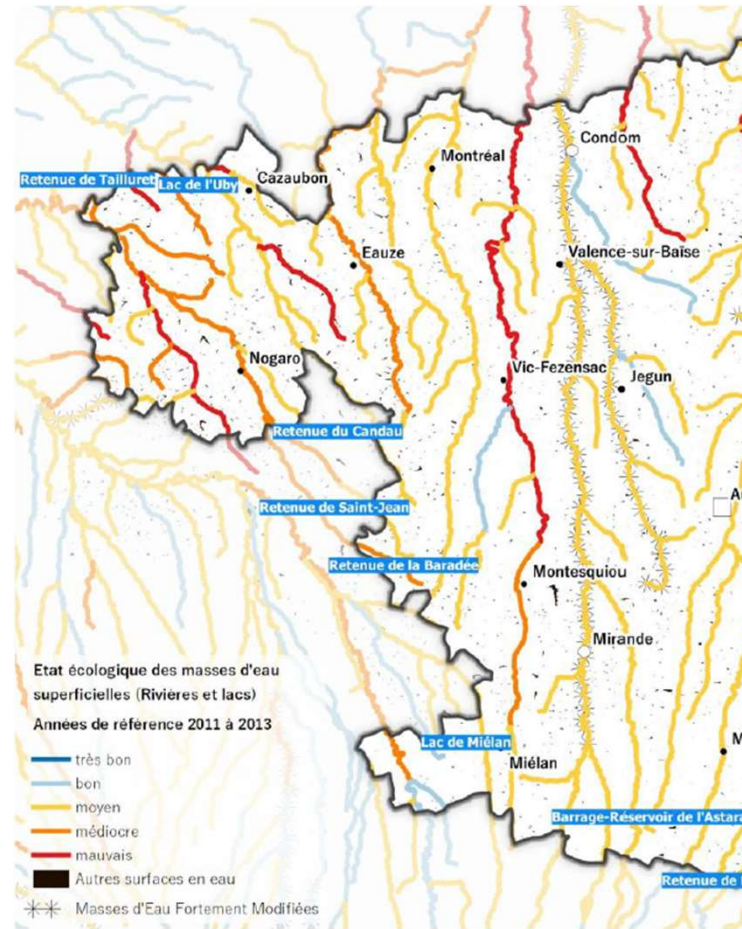
Le déficit hydrique actuel du bassin Adour-Garonne serait **multiplié par 4 ou 5 d'ici 2050**, dans l'hypothèse d'usages et de stockage constants.



# ... et avec de réels problèmes de qualité des eaux de surface



Source : Agence de l'eau Adour-Garonne

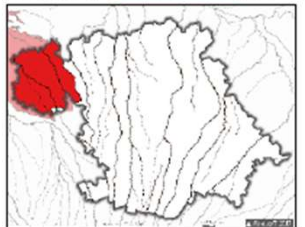
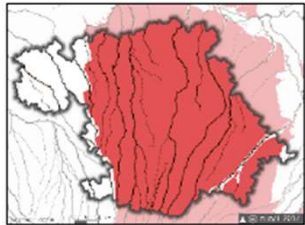


Source : SCOT

Les masses d'eau superficielles restent fortement sujettes à des contaminations, pollutions ou dégradation de leur qualité, majoritairement à cause des pollutions diffuses de l'agriculture, notamment des grandes cultures.

Report de l'atteinte du bon état écologique des eaux superficielles à 2027 au lieu de 2021 dans le SDAGE.

# ... et avec de réels problèmes de qualité des eaux souterraines



■ FRFG043 : Molasses du bassin de la Garonne et alluvions anciennes de Piémont  
■ FRFG066 : Sables fauves BV Adour région hydro

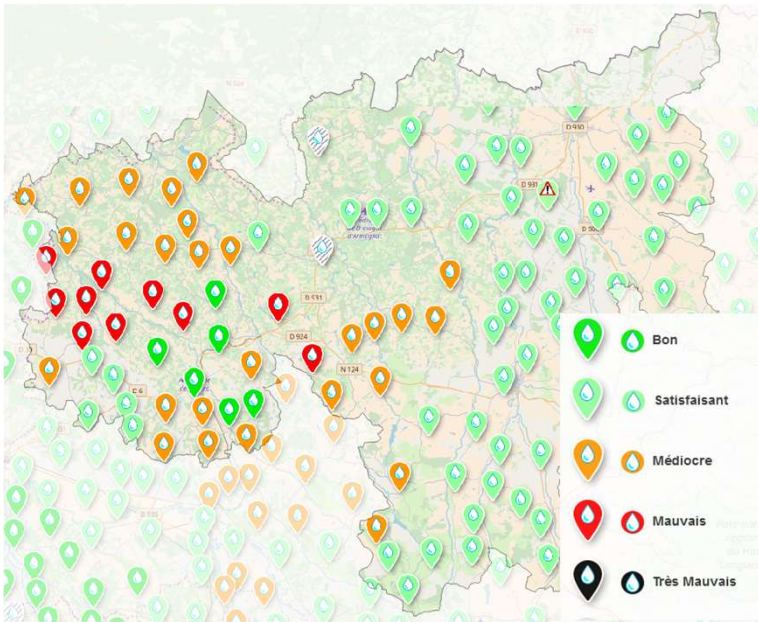


FRFG085 : Sables fauves BV Garonne région hydro  
Source : AEAG\_SDAGE 2016 (Etat de référence 2011-2012-2013) / Sandre 2016

Source : SCoT

Les trois principales masses d'eau souterraines du PETR souffrent également d'un mauvais état chimique (pollution nitrates et pesticides) et restent vulnérables, alors qu'elles servent directement à l'alimentation en eau potable pour le Syndicat Armagnac Ténarèze (Eauze, Gondrin) et le Syndicat des Eaux des Territoires de l'Armagnac (Estang, captage prioritaire et Le Houga).

# Des conséquences sur l'eau potable et la santé



Source Ministère de la Santé, traitement UFC-Que Choisir

Une eau potable de qualité médiocre à mauvaise (c'est-à-dire connaissant 25 à plus de 50 % de prélèvements non conformes) sur toute une partie du territoire entre 2019 et 2020, majoritairement à cause de pollutions aux pesticides.

Près de 1 installation sur 3 est concernée par une pollution des eaux à une ou plusieurs molécules directement liées à des pratiques agricoles (pesticides ou engrais) selon le PAT, et suspectées d'être des perturbateurs endocriniens ou cancérigènes.

L'ensemble du PETR, comme presque tout le Gers est classé en zone vulnérable (partie du territoire où la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates d'origine agricole menace à court terme la qualité des milieux aquatiques et plus particulièrement l'alimentation en eau potable) et où un plan d'action est défini avec les acteurs.



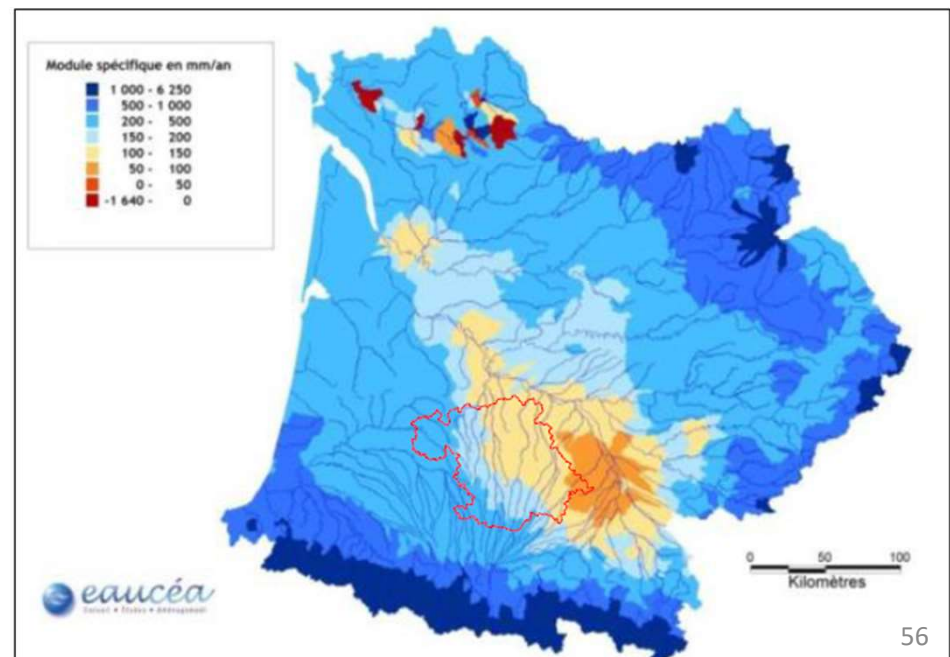
# Le changement climatique comme amplificateur des défis

- Une augmentation des maximales de plus de 1° d'ici 2050 et 2 ° après 2070
- Des vagues de chaleurs beaucoup plus longues : 13 jours de plus d'ici 2050 et jusqu'à 26 d'ici 2100
- Jusqu'à 4 jours de sécheresse en plus par an d'ici 2100
- Des précipitations plus rares et potentiellement plus intenses qui interrogent également les systèmes de stockage et le système Neste

Source : DRIAS

## Vulnérabilité hydrologique du sud-ouest face au changement climatique

Source : Etude d'opportunité de SAGE Neste et Rivières de Gascogne, eaucéa, mai 2017



# Points clés et enjeux

## À retenir

- Un patrimoine naturel riche et singulier pour le Gers, la présence de la forêt à valoriser
- Des fonctionnalités écologiques fortes et fragiles, notamment face à l'artificialisation
- L'eau en tant que sujet crucial de développement :
  - Un déficit quantitatif important et amené à s'aggraver fortement (augmentation des usages, changement climatique)
  - De réels problèmes de qualité de l'eau (contamination, pollution) jusqu'au robinet, qui peuvent s'amplifier avec le déficit accru
- Des actions fortes du PETR avec le CTE (valorisation de la biodiversité des zones Natura 2000 et du patrimoine) ou le PCAET notamment
- Et pourtant, une forme « d'impensé » de cet atout naturel (peu de mentions dans les ateliers ou entretiens, notamment)

## Enjeux

(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- Valorisation des espaces naturels et forestiers, comme atouts touristiques et économique (filère bois par exemple)
- Protection des réservoirs de biodiversité
- Lutte contre l'artificialisation des sols ou des potentialités écologiques
- Sécurisation de la ressource en eau (stockage, optimisation et réduction des usages, pratiques agricoles adaptées)
- Lutte contre les pollutions diffuses de l'eau (érosion des sols, pratiques agricoles...)

Agriculture



# Un territoire très marqué par l'agriculture

## 74 % du territoire en SAU

soit 120 250 ha

Surface moyenne d'exploitation de 55 ha

Une SAU organisée majoritairement autour **des grandes cultures et de la vigne** (72 % de la SAU) et des espaces dédiés aux élevages (pâturage, alimentation du bétail).

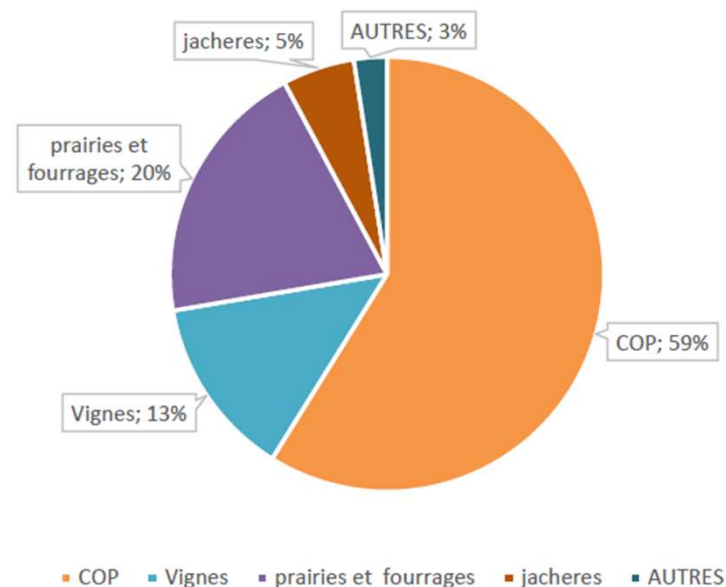
Un territoire de tradition d'élevage qui s'est spécialisé dans les volailles et les palmipèdes : le **cheptel bovin a été divisé par 3 ans 20 ans.**

## 1648 chefs d'exploitations

**5462 salariés de la production** (739 en CDI, 4837 en CDD), dont 5145 contrats saisonniers : représentant **1276 ETP en 2018** (2874 pour le Gers) et **1741 salariés dans le secteur agricole, hors production** représentant **551 ETP en 2018**

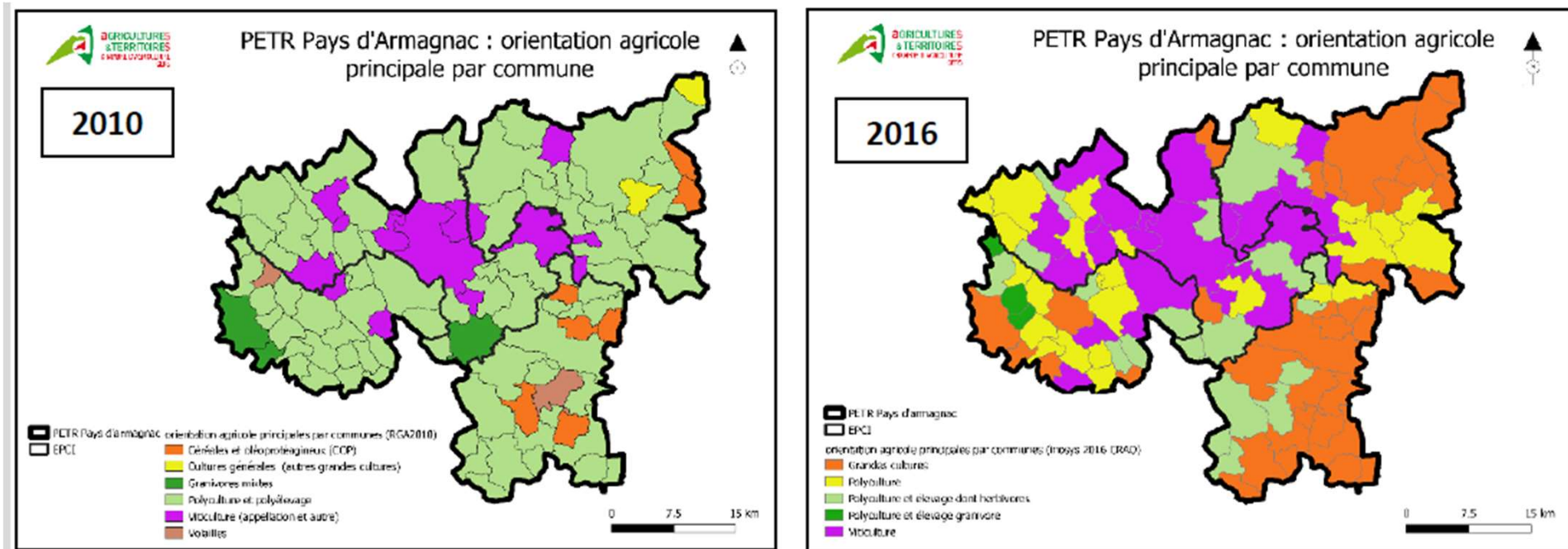
(source CA32)

Groupes de culture principaux en % de SAU sur le PETR



Source : PAT

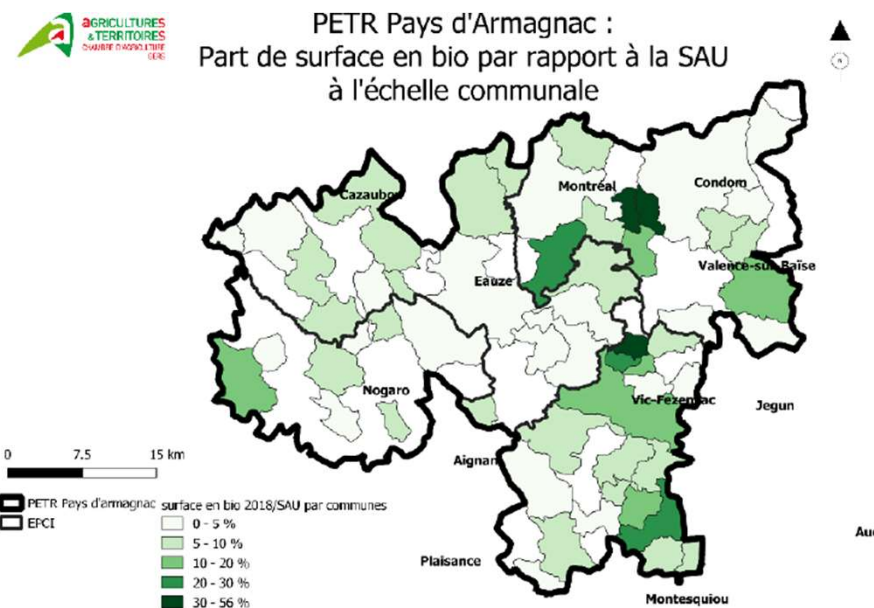
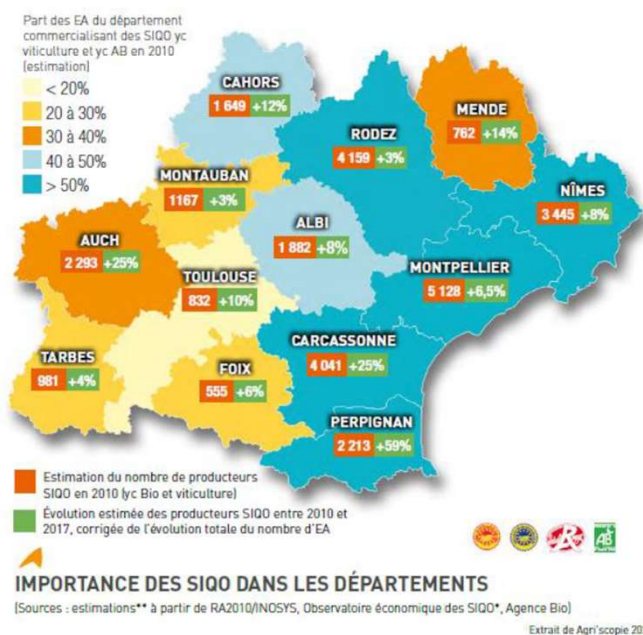
# Une polyculture qui se réduit au profit de la vigne et des grandes cultures



Source : Chambre agriculture du Gers

En 6 ans, on note sur le territoire une progression nette de la viticulture, des grandes cultures (cultures nécessitant de l'irrigation), et l'érosion des systèmes de polyculture élevage, qui pourtant ont des atouts en terme de résilience, d'autonomie alimentaire, etc.

# Des produits de qualité



Source : CA32

Une augmentation importante des SIQO sur le département, notamment pour la viticulture et le porc (AOP/AOC), la volaille (Label Rouge) et des IGP sur de nombreuses productions fruitières, animalières ou végétales, ainsi que du bio (le Gers est le premier département sur le bio en surface)

Un vecteur de démarcation, de rayonnement et donc aussi d'attractivité, en lien avec l'image gastronomique du Gers

# Le défi du vieillissement et de l'attractivité

Exploitations dirigées uniquement par des plus de 55 ans en 2018 :

Grandes cultures et cultures industrielles	Viticulture	Bovins viande	Autres herbivores	Granivores	Bovins Lait et mixtes	Arboriculture
228	162	42	15	42	6	5

Source : CA32

42,5 % des exploitations sont à transmettre d'ici 10 ans

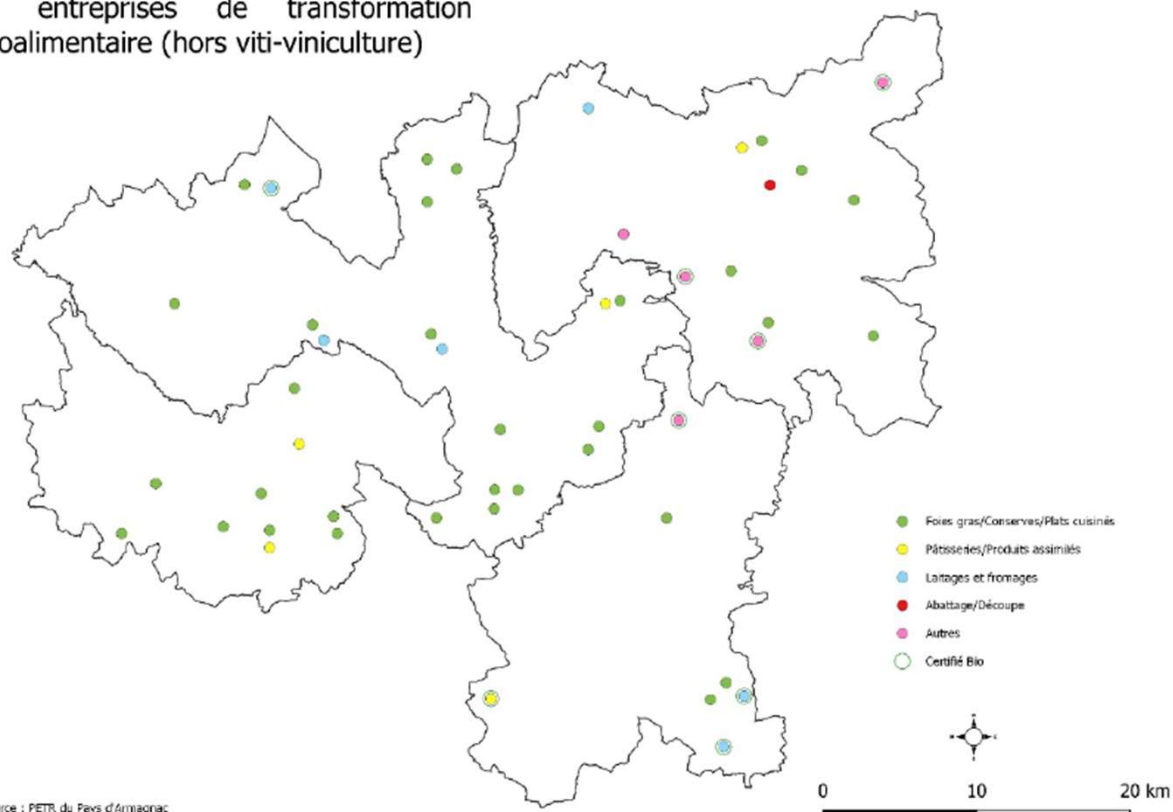
Un taux de remplacement des chefs d'exploitation de 52 % sur les 3 dernières années (seul 1 chef-fe d'exploitation sur 2 a trouvé repreneur)

D'où une augmentation des surfaces moyennes (+22 % en 10 ans) et une diminution de la SAU (- 5 % en 10 ans) en lien aussi avec l'urbanisation.

Le défi du renouvellement concerne également les salariés agricoles.

# Le défi de la diversité et de la valeur ajoutée

Les entreprises de transformation agroalimentaire (hors viti-viniculture)



Source : PETR du Pays d'Armagnac

Le territoire ne dispose que de peu de structures agro-industrielles transformation, pourtant source de valeur ajoutée, bien qu'il dispose d'ateliers artisanaux de petites tailles notamment pour les palmipèdes et les vins. L'absence d'abattoirs multi-espèces, malgré le projet du pôle viandes de la Ténarèze, est aussi un frein fort pour les éleveurs.

De plus, la dynamique de spécialisation et d'agrandissement des exploitations limite les diversifications de débouchés (mix circuit court / circuit long) et augmente les risques et réduit la résilience pour les exploitants (dépendance accrue à l'irrigation, aux intrants et inputs, chocs climatiques...) comme pour le territoire (faible diversité et autonomie alimentaire).



# Système alimentaire



## Tenarèze



## Bas Armagnac



## Grand Armagnac



## Artagnan de Fezensac

Les fiches synthétiques du diagnostic du système alimentaire de CRATER (calculateur de résilience alimentaire des territoires) permettent de porter un regard d'ensemble sur les forces et faiblesses du territoire au regard du système alimentaire. Le diagnostic du PAT va plus loin et se trouve complémentaire à ce premier niveau de lecture qui permet de pointer globalement sur le territoire :

- que chaque EPCI dispose d'une SAU théoriquement suffisante pour nourrir ses habitants (10/10) et que la diversité encore présente de production est un atout pour satisfaire les besoins selon une assiette type actuelle
- Que bien que la part du bio soit importante (sauf dans la CCBA), aucun des EPCI n'a une note suffisante sur l'indice de Haute Valeur Naturelle qui mesure comment les systèmes agricoles arrivent à maintenir un haut niveau de biodiversité. L'indice prend en compte la diversité des assolements, l'extensivité des pratiques, et la présence d'éléments du paysage à intérêt agroécologique (haies, prairies permanentes...)
- Que la population agricole est importante mais en déclin
- Qu'aucun EPCI n'a su respecter l'objectif de zéro artificialisation nette entre 2011 et 2016, avec donc une artificialisation trop importante, même si celle-ci est variable selon l'EPCI.



# Points clés et enjeux

## À retenir

- Première activité du territoire, en emplois (plus de 8 000) et en surface (74 % du territoire en SAU)
- Une diversité encore présente mais une spécialisation croissante vers la vigne et les grandes cultures, au détriment de la polyculture élevage notamment
- Une augmentation des productions de qualité (labels)
- Presque 1 exploitant sur 2 arrêtera d'ici 10 ans, et des salariés agricoles qui vieillissent également
- Un secteur de la transformation majoritairement artisanal et sous-développé
- Des spécialisations qui rendent les exploitations plus sensibles aux aléas climatiques alors que ceux-ci vont augmenter en fréquence et en impacts
- Des actions du PETR avec le CTE et PAT (centre d'éducation et de formation à l'alimentation durable, pôle viandes de la Ténarèze, plateforme de mise en relation des producteurs locaux et des organisateurs d'événementiels du territoire...)

## Enjeux

(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- Maintien et protection des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Amélioration de la valeur ajoutée (qualité, transformation)
- Accompagnement et formation au développement des pratiques agro-environnementales
- Sécurisation de la ressource en eau (stockage, optimisation et réduction des usages, pratiques agricoles adaptées)
- Lutte contre les pollutions diffuses de l'eau (érosion des sols, pratiques agricoles...)
- Amélioration de l'attractivité pour assurer le renouvellement des exploitants et des salariés
- Maintien et amélioration de la diversité agricole
- Réduction des conflits d'usage (eau, foncier) et des conflits d'acteurs (lien agriculteurs/habitants)
- Développement de stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique

Le PETR en tant  
qu'institution

# Une structure de projet appréciée et reconnue

*Les éléments notés ici sont principalement issus des entretiens.*

- Une structure reconnue pour sa capacité à développer les projets (ingénierie, appels à projet, recherche de financement, etc.)...
- ...mais qui se spécialise et se « thématise » dans des approches projets au détriment d'une approche de développement local plus transversale
- Une échelle de territoire pertinente pour les sujets dont le PETR s'est emparé : environnement, mobilités, PAT, énergie-climat, tourisme...
- ... mais qui nécessite du temps d'appropriation pour les nouveaux élus et les EPCI, dans un contexte de collectivités très hétérogènes et parfois avec très peu de personnel et de compétences, voir avec encore une culture intercommunale très faible.
- Néanmoins, bien que « strate » supplémentaire dans le millefeuille, le PETR par son échelle plus large, peut être un lieu de rassemblement, de discussion, de mise en cohérence et de partage d'expériences. Il peut également jouer le rôle d'aide à la mutualisation de certaines compétences/ressources pour des EPCI avec peu de moyens
- Des attentes en matière d'urbanisme face à l'absence de PLU ou PLUi, sur un sujet qui devient de plus en plus technique
- La réactivation du conseil de développement apparait comme une opportunité pour les dynamiques locales

# Enjeux

(en rouge les enjeux priorités lors de l'atelier de concertation, en bleus ceux non priorités)

- Appropriation des projets et sujets portés pour les EPCI
- Valorisation de l'échelle territoriale PETR pour faire dialoguer, échanger et monter en compétences les acteurs
- Accompagnement adapté tenant compte des fortes disparités de taille, problématique et compétences entre les EPCI
- Développement du sentiment « de territoire » Armagnac par le travail sur l'identité et la mise en transversalité des projets

# Synthèse des enjeux

(en rouge ceux priorisés par les acteurs, en bleus ceux exprimés mais non priorisés)

Constituer et valoriser l'identité du territoire, ses marqueurs. « Faire territoire »

Définition et valorisation de l'identité Armagnac à travers ses « marqueurs » et ses ressources

Élaboration d'une stratégie touristique de Pays profitant à tout le territoire

Mise en cohérence, lisibilité et visibilité de l'offre culturelle et patrimoniale à l'échelle du Pays

Valorisation des ressources du territoire comme vecteur d'attractivité

Repenser et animer le développement économique et les filières structurantes du territoire

Valorisation des espaces naturels et forestiers, comme atouts touristiques et économique (filère bois par exemple)

Maintien de la diversification du tissu économique en lien avec des opportunités de développement (économie résidentielle, silver économie et biomasse par exemple)

Amélioration de l'accessibilité du territoire pour son attractivité touristique

Accompagnement des stratégies de développement agricole et touristique en tant que piliers d'emplois locaux

Évolution de la stratégie foncière d'entreprise vers une stratégie de développement économique plus globale, cohérente et innovante  
Amélioration de la valeur ajoutée agricole (qualité, transformation)

Accompagnement et formation au développement des pratiques agro-environnementales

Amélioration de l'attractivité pour assurer le renouvellement des exploitants et des salariés agricoles

Maintien et amélioration de la diversité agricole

Réduction des conflits d'usage (eau, foncier) et des conflits d'acteurs (lien agriculteurs/habitants)

Protéger et valoriser la richesse environnementale et anticiper les effets environnementaux, sociaux et économiques du changement climatique

Développement de stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique

Anticipation de l'augmentation des risques naturels liés au changement climatique

Maintien de la sécurité des personnes et des biens face aux risques, notamment technologiques

Protection des réservoirs de biodiversité

Lutte contre l'artificialisation des sols ou des potentialités écologiques

Sécurisation de la ressource en eau (stockage, optimisation et réduction des usages, pratiques agricoles adaptées)

Lutte contre les pollutions diffuses de l'eau (érosion des sols, pratiques agricoles...)

Maintien et protection des espaces agricoles, naturels et forestiers

Assurer l'accès aux services pour le bien vieillir et l'attractivité des actifs et familles

Renforcement de l'attractivité des jeunes actifs et des familles

Accompagnement du vieillissement de la population en matière de services et de maintien à domicile

Adaptation des services aux évolutions de la population (vieillesse et volonté d'attractivité des jeunes actifs et familles)

Maintien des services au public et des équipements de proximité

Amélioration des temps d'accès aux services notamment pour la CCAF

Amélioration de l'accessibilité du territoire et des déplacements internes

Revitalisation des centres bourgs

Rénovation des logements de centre-bourg, adaptés aux besoins (population vieillissante, publics nouveaux à attirer...)

Limitation de l'habitat diffus et de la consommation d'espace

Développement des documents d'urbanisme

Maintien voire amélioration de l'offre de soins (équipements et professionnels de santé)

Collaboration à l'échelle du Pays pour être plus attractif vis-à-vis des médecins et pour améliorer le maillage territorial

Au-delà des projets, animer et faire vivre le territoire

Appropriation des projets et sujets portés pour les EPCI

Valorisation de l'échelle territoriale PÉTR pour faire dialoguer, échanger et monter en compétences les acteurs

Accompagnement adapté tenant compte des fortes disparités de taille, problématique et compétences entre les EPCI

Développement du sentiment « de territoire » Armagnac par le travail sur l'identité et la mise en transversalité des projets



Point d'étape des ambitions du  
précédent projet de territoire

# Ambition 1 : développement dynamique des bassins de vie

## Ambition n°1 – Assurer un développement dynamique et harmonieux des bassins de vie constitutifs du Pays d'Armagnac

*Maintenir la croissance démographique engagée depuis les années 2000 en attirant de nouveaux arrivants de manière ciblée*

Objectif chiffré : 50 000 habitants à l'horizon 2030 (+ 6 250 hab. par rapport au recensement de 2009)

- Accueillir de la population nouvelle pour répondre à la problématique de perte de services publics (fermeture de classes scolaires, services de santé, ...)
- Définir une stratégie économique qui permette d'attirer de la population nouvelle

*Accompagner la croissance et l'évolution démographique en anticipant le besoin en logements et en adaptant l'offre aux attentes des différentes catégories de populations*

Objectif chiffré : + 5 000 logements à l'horizon 2030 (besoin en résidences principales : construction neuve mais également réhabilitation, rénovation, reconquête du bâti vacant ...)

- Adapter l'offre foncière et de logement aux attentes des nouveaux arrivants en quantité et en qualité
- Définir des objectifs de production de logements et de mixité sociale, notamment en agissant sur la réhabilitation des logements anciens et sur la reconquête du parc vacant tout particulièrement dans les centres-bourgs
- Anticiper les besoins en termes de services à la population en lien avec le vieillissement de la population
- Anticiper les besoins de logements pour les personnes âgées, notamment les retraités agricoles

## Point d'étape : à renforcer

L'ambition d'accueil de nouvelles populations n'est pas atteinte : 2009 à 2017, - 489 habitants, malgré 1 680 nouveaux habitants venus s'installer sur le territoire (solde migratoire)

La question de la stratégie économique d'attractivité ne semble pas à jour

L'objectif de nouveaux logements semble atteignable (1 857 nouveaux logements entre 2009 et 2017 sans compter les réhabilitations et rénovations) mais la reconquête du parc vacant n'a pas été menée (hausse de 30 % de la vacance, notamment sur la CCAF)

Les dynamiques des contrats Bourgs-Centres et Petites Villes de Demain, et le PLUi de la Tenarèze sont des leviers sur lesquels s'appuyer.

# Ambition 1 : développement dynamique des bassins de vie

*Rééquilibrer l'offre de services et d'équipements sur le territoire et optimiser cette offre grâce au renforcement des centres-bourgs, à leur mise en réseau, à la mutualisation, à une meilleure accessibilité et à la dématérialisation*

Objectif chiffré : temps moyen d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire inférieur à 20 minutes

- Tenir compte de la mobilité des personnes tant les difficultés et les coûts de déplacement peuvent représenter un frein pour l'accès aux services et aux équipements
- Davantage mutualiser les équipements et harmoniser l'offre par le haut en regardant ce qui fonctionne bien dans chaque communauté de communes
- Afficher une forte volonté pour l'aménagement numérique du territoire. Agir avec Gers Numérique et les Communautés de Communes pour un aménagement numérique performant. Inscrire dans le SCOT de Gascogne les secteurs prioritaires.

*Devenir un territoire rural exemplaire en matière de santé et de services aux seniors face au vieillissement marqué de la population dans les prochaines décennies.*

Objectif : anticiper les besoins en termes de services ainsi que les besoins en logements pour les personnes âgées, notamment les retraités agricoles

Un temps d'accès aux pôles intermédiaires globalement inférieur à 20 minutes pour tous les EPCI, mais très inégal selon les communes, notamment au sud de la CCAF.

Une dynamique autour de la santé et du vieillissement notable et portée par les communes et EPCI notamment, mais encore insuffisamment portée à l'échelle PETR.

# Ambition 2 : renforcer l'attractivité économique

## Ambition n°2 – Renforcer l'attractivité économique du Pays d'Armagnac

Objectif chiffré : + 5 660 emplois à l'horizon 2030 en lien notamment avec la dynamique d'accueil de nouveaux arrivants

### *Conforter les secteurs agricole, agro-alimentaire et forestier, piliers de l'économie locale*

- Faire de l'agriculture une priorité pour bâtir une stratégie d'aménagement sur le Pays d'Armagnac
- Créer les conditions pour que le territoire reste attractif afin que les reprises d'exploitations agricoles puissent s'opérer
- Intervenir sur la préservation de l'espace agricole et forestier
- Valoriser les produits locaux
- Prendre en compte l'incidence de l'agriculture sur l'attractivité des paysages du territoire, notamment en lien avec le tourisme

### *Construire une destination œnotouristique forte au sein du Gers et de la « grande » Région*

- Investir dans le tourisme
- S'appuyer sur l'identité « Armagnac » qui est fédératrice pour le tourisme
- Intégrer dans le SCOT de Gascogne la volonté de préserver les paysages et les besoins en termes de parc d'hébergements, notamment hôtelier

## Point d'étape : à renforcer

Loin d'accroître de nombre d'emplois et en lien avec la perte démographique, le PETR a perdu 351 emplois entre 2009 et 2017, notamment -10 % d'emplois agricoles en 10 ans.

Une difficulté de reprise des exploitations (1 sur 2 ne trouve pas preneur dans les 3 dernières années).

Une artificialisation des espaces naturels et agricoles qui a continué.

Mais une dynamique « circuit court », qualité et œnotourisme qui croit.

Une démarche touristique et d'identité qui avance : projet d'OT de Pays, étude en cours de schéma touristique, volonté d'élaborer et de communiquer autour de la « marque » Armagnac et du territoire.

## Ambition 2 : renforcer l'attractivité économique

### *Développer de nouveaux secteurs d'activités pour lesquels le Pays d'Armagnac dispose d'atouts significatifs*

---

- Porter une vision plus dynamique concernant la filière bois, notamment en établissant une trame verte et bleue en lien avec la valorisation locale de la ressource en bois
- Utiliser le SCOT de Gascogne pour mener une réflexion concernant la protection et l'action publique foncière en faveur des milieux boisés
- Faire de la filière bois une piste importante pour la définition d'une stratégie économique (croissance verte)
- Anticiper sur le développement des services à la personne pour la création d'activités et d'emplois, notamment en lien avec le vieillissement de la population
- S'appuyer sur le Nogaro pour développer des activités de recherche (voiture économe, développer les filières de formation)

### *Conforter le modèle d'économie résidentielle*

---

## Point d'étape : à renforcer

Une filière bois encore peu imaginée ou portée, mais un levier identifié par le SCoT et par certains partenaires comme le SDEG.

Une perte globale d'emplois et une tertiarisation renforcée mais vers des activités métropolitaines qui nécessite d'approfondir la question des emplois autour du vieillissement et de la silver économie

Des projets sur Nogaropôle en lien avec l'hydrogène mais un pôle encore loin de prendre

L'émergence du projet de pôle viande à Condom qui reste à faire avancer

# Ambition 3 : un urbanisme au service du cadre de vie

## Ambition n°3 – Mettre en valeur la typicité du cadre de vie par une démarche volontariste en matière d'urbanisme

### *Préserver l'identité du territoire en imaginant les bourgs et les villages du XXIème siècle*

---

- Réfléchir l'habitat à l'horizon 15-20 ans pour penser l'habitat autrement
- Construire le village de demain en faisant la transition avec le village ancien. Refaire du « village » en l'adaptant aux nécessités d'aujourd'hui (taille des parcelles, gabarit des voies, stationnement, ...)
- Promouvoir et demander à ce que les constructions soient respectueuses de l'architecture locale et typique
- Repenser la ville dans sa globalité et intégrer la problématique concernant l'urbanisation dans les centres-bourgs : intervenir sur le tissu urbain et l'espace public

### *Maîtriser la consommation d'espace par une approche plus qualitative*

---

- Privilégier les activités agricoles
- Ne pas réduire la réduction de la consommation foncière à une seule approche quantitative. Consommer moins et mieux l'espace.
- Mieux maîtriser l'impact du développement urbain sur la consommation d'espace tout en agissant sur la qualité du cadre de vie
- Intervenir sur les logements vacants qui restent une problématique générale à l'échelle du Pays d'Armagnac

## Point d'étape : des avancées mais à renforcer

La question de l'identité et la vie des bourgs et village s'est développée. Plusieurs OPAH / PIG / programmes de rénovation des façades, contrats Petites Villes, Bourgs-Centres...

Un PLUi, des passages en PLU mais encore une majorité de communes au RNU ou à la carte.

Une dynamique de construction pavillonnaire ou d'étalement qui ralentie mais reste la norme. Une vacance notamment des centres qui s'est aggravée.



# Ambition 4 : préserver le capital environnemental et paysager

## Ambition n°4 – Préserver le capital environnemental et paysager

*Améliorer la connaissance du patrimoine naturel notamment sur la partie Est du territoire*

---

*Faire de la préservation des ressources naturelles – zone humide, biodiversité, paysages – un élément à part entière de la compétitivité du territoire*

---

*Préserver et gérer la ressource en eau*

---

- Considérer la ressource en eau dans le cadre d'une démarche globale en lien avec les choix d'aménagement
- Réhabiliter le patrimoine bâti lié à zone humide des étangs de l'Armagnac et aux cours d'eau (moulins, barrage, voie navigable de la Baïse)
- Raisonner par bassin versant
- Lier ressource en eau et urbanisme en se posant la question de savoir si la ressource en eau sera suffisante et d'assez bonne qualité pour assumer le scénario de développement qui sera retenu dans le SCOT. Interroger les territoires voisins notamment les landes et les hautes pyrénées.

*Anticiper les conséquences du changement climatique en saisissant les opportunités qui s'ouvrent et en s'adaptant aux contraintes à venir, tout particulièrement dans les domaines agricoles, viticoles et forestiers*

---

## Point d'étape : des avancées mais à renforcer

La gestion des zones Natura 2000, la signature du CTE et l'élaboration de PCAET volontaires pour les EPCI ou encore la reconnaissance de la pertinence de l'appropriation du sujet à l'échelle PETR par les EPCI montrent des avancées notables sur la question environnementale et de protection.

Mais les ateliers et entretiens montrent aussi que l'environnement et la question de l'eau restent une forme « d'impensé » problématique pour son appropriation, sa valorisation et sa protection.